

*Les titres en rouge sont des programmes **canadiens** et ceux en bleu **québécois**.

N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous au 514.596.3311 poste 2386 ou hbc@camag.org

Il nous fera plaisir de vous orienter, de vous informer sur nos subventions sectorielles en cours ou à venir et de partager avec vous nos modèles de budgets ou de demandes !

TABLE DES MATIÈRES

RESSOURCES HUMAINES	7
VOLET – RECRUTEMENT, EMBAUCHE ET STAGES	7
1- Aide à la création d'emploi (10 à 49 nouveaux emplois en 24 mois) incluant la formation	7
2- Aide à la création d'emploi - Projet économique d'envergure (50 nouveaux emplois en 2 ans) incluant la formation	7
3 - AeroCREATE (Stages)	7
4 - Brigade verte du Canada (Stages de 4 à 6 mois pour réduire votre empreinte écologique)	7
5 - Bourses Expérience (Stages universitaires 1er cycle en génie de 12 à 16 semaines)	7
6 - Emplois d'été Canada	7
7 - Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles (emploi d'été de 6 à 16 semaines)	8
8 - Jeunesse Canada au travail pour une carrière en français et en anglais (stage jusqu'à un an)	8
9 - Objectif carrière	8
10 - Programme d'apprentissage intégré en milieu de travail pour étudiants	8
11 - Premier emploi en recherche	8
12 - Programme incitatif pour l'accueil de stagiaires en formation professionnelle et technique	8
13 - Programme Découvrir (stage)	8
14 - Programme Emploi jeunesse	9
15 - Mitacs (5 programmes)	9
15.1 - Accélération	9
15.2 - Élévation	9
15.3 - Globalink	9
15.4 - Bourses pour l'élaboration de politiques scientifiques	9
15.5 - Converge	9
15.6 - Connexion Carrière	9
16 - Programme Valorisation Jeunesse (emplois d'été ou stages, minimum 7 semaines)	9
17 - (En attente) Ton 1 ^{er} emploi en aérospatiale 2018-2021	9
18 - Subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti (SAFA)	9
19 - Subvention incitative aux apprentis (SIA)	10
VOLET MAIN D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE OU IMMIGRANTE	10
20 - Programme de développement économique du Québec – Recrutement à l'extérieur du Québec ou à l'étranger	10
21 - Un emploi en sol québécois	10
22 - Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME).	10
23 - Projet IPOP pour l'intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel	10

*Les titres en rouge sont des programmes **canadiens** et ceux en bleu **québécois**.

N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous au 514.596.3311 poste 2386 ou hbc@camag.org

Il nous fera plaisir de vous orienter, de vous informer sur nos subventions sectorielles en cours ou à venir et de partager avec vous nos modèles de budgets ou de demandes !

VOLET FRANCISATION	10
24 - Francisation des milieux de travail (Soutien régionalisé à l'adéquation formation-emploi)	10
25 - Aide financière pour franciser les employés (en entreprise ou à l'extérieur de l'entreprise)	11
26 - Programme d'aide financière pour la promotion du français 2017-2021	11
27 - Programme de soutien à la francisation des PME par les technologies de l'information et des communications TIC	11
VOLET INTÉGRATION	11
28 - (À venir) Programme d'aide à l'intégration en emploi des membres des Premières Nations et des Inuits	11
29 - Subventions aux employeurs : Embauche de travailleurs ayant subi une lésion professionnelle	11
30 - Contrat d'intégration au travail	11
31 - Subvention Salariale pour employés	11
VOLET - FORMATION ET RELÈVE	12
32 - Formation de base (Soutien régionalisé à l'adéquation formation-emploi)	12
33 - Rehaussement des compétences – Mobilité interne (Soutien régionalisé à l'adéquation formation-emploi)	12
34 - Formation continue en entreprise (Soutien collectif à l'adéquation formation-emploi)	12
(En attente) ALTITUDE - Programme de Rehaussement des compétences relationnelles, d'analyse et de résolution de problèmes des ouvriers spécialisés/techniciens de l'industrie aéro innovante québécoise	12
(En attente) Parcours d'apprentissage pour chefs d'équipe et superviseurs	12
35 - Développement des compétences pour clientèle éloignée du marché du travail au moyen d'expériences d'apprentissage rémunérées en entreprise (Soutien collectif à l'adéquation formation-emploi)	13
36 – Programme de formations de courte durée privilégiant les stages	13
36.1 - AFP - Finition de meubles d'aéronefs (subvention disponible)	13
36.2 - AFP - Rembourrage de meubles d'aéronefs (subvention disponible)	13
36.3 - AFP - Installation d'intérieur d'aéronefs (subvention disponible)	13
(En attente) AEP - Laminage en aérospatiale	13
37 - Projets majeurs pour promoteurs collectifs – Mesures de formation (volet entreprises)	14
37.1 - Programme de formation Gestionnaire d'aéroport (Subvention disponible)	14
37.2 - Programme de formation Employé de la rampe (Subvention disponible)	14
38 - Programme d'aide à l'entrepreneuriat (PAEN)	14
39 - Mesure de formation de la main-d'œuvre (MFOR)	14
VOLET - AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL ET RÉDUCTION D'EFFECTIFS	14
40 - Aménagement et réduction du temps de travail	14
41 - Licenciement collectif	14
42 - Programme de compression du personnel lors de réduction de l'effectif	15
43 - Stabilisation de l'emploi (pour emplois subissant des fluctuations saisonnières ou cycliques)	15
44 - Travail partagé	15
VOLET – SOUTIEN AUX DÉPARTEMENTS DES RESSOURCES HUMAINES	15
45 - Mise sur pied d'un service de ressources humaines	15
46 - Soutien en gestion des ressources humaines	15

*Les titres en rouge sont des programmes **canadiens** et ceux en bleu **québécois**.

N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous au 514.596.3311 poste 2386 ou hbc@camag.org
Il nous fera plaisir de vous orienter, de vous informer sur nos subventions sectorielles en cours ou à venir
et de partager avec vous nos modèles de budgets ou de demandes !

CRÉDITS D'IMPÔTS ET CONGÉS FISCAUX	15
VOLET – CRÉDITS D'IMPÔTS FÉDÉRAUX (CANADA)	15
47 - Crédit d'impôt pour la création d'emplois d'apprentis	15
48 - Crédit d'impôt pour les petites entreprises	15
VOLET – CRÉDITS D'IMPÔTS PROVINCIAUX (QUÉBEC)	16
49 - (À venir) Crédit d'impôt pour envoyer vos employés suivre une formation qualifiante	16
50 - Crédit d'impôt pour les salaires en R-D au Québec	16
51 - Crédit d'impôt pour services d'adaptation technologique	16
52 - Crédit d'impôt pour la Reconnaissance des consortiums de recherche admissibles	16
53 - Crédit d'impôt pour la recherche précompétitive en partenariat privé	16
54 - Congé fiscal pour grands projets d'investissement (incluant certaines plateformes numériques)	16
55 - Congé fiscal pour experts étrangers	16
56 - Congé fiscal pour chercheurs étrangers	16
57 - Crédit d'impôt pour les grands projets créateurs d'emplois	16
58 - Crédit d'impôt relatif aux grands projets de transformation numérique	16
59 - Crédit d'impôt relatif à l'intégration des TI dans les PME	16
60 - Crédit d'impôt pour le design de produits fabriqués industriellement (volet design industriel)	16
61 - Crédit d'impôt relatif à la diversification des marchés d'une entreprise manufacturière québécoise	17
62 - Crédit d'impôt pour stage en milieu de travail	17
MISSIONS COMMERCIALES, DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET DES AFFAIRES	17
VOLET – MISSIONS COMMERCIALES ET DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES	17
63 - Accélérateur 360°	17
64 - Fonds commémoratif Adam Chowaniec pour l'entrepreneuriat mondial	17
65 - Programme de développement économique du Québec - Commercialiser et exporter	17
66 - Programme d'appui au développement des secteurs stratégiques et des créneaux d'excellence	17
67 - Programme Exportation PEX — Volet Entreprises	17
68 - Programmes d'accords industriels (7)	18
69 - Programme CanExport	18
70 - Visée mondiale en innovation	18
VOLET – DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	18
71 - Développer des écosystèmes innovants (pour regroupement/associations d'entreprises seulement)	18
72 - Développer et promouvoir une région (pour regroupement d'acteurs régionaux seulement)	18
73 - Fonds de diversification économique — MRC des Sources	18
74 - Fonds de diversification économique du Centre-du-Québec et de la Mauricie	18
75 - Fonds d'aide aux initiatives régionales (FAIR) - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	19
76 - Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) (sauf Montréal et Capitale-Nationale)	19
77 - Fonds de développement économique de la région de la Capitale-Nationale (FDERCN)	19
78 - Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole (Montréal)	19

*Les titres en rouge sont des programmes **canadiens** et ceux en bleu **québécois**.

N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous au 514.596.3311 poste 2386 ou hbc@camag.org

Il nous fera plaisir de vous orienter, de vous informer sur nos subventions sectorielles en cours ou à venir et de partager avec vous nos modèles de budgets ou de demandes !

TRANSPORT AÉRIEN ET DÉVELOPPEMENT AÉROPORTUAIRE	19
79 - Créneau d'excellence sur les drones civils et commerciaux	19
80 - (À venir) Programme d'aide pour les dessertes aériennes régionales	19
81 - (À venir) « Découvrons notre Québec »	20
82 - (À venir) Programme d'aide québécois pour les infrastructures aéroportuaires régionales	20
83 - (À venir) Programme d'aide gouvernementale à l'amélioration de l'efficacité du transport aérien (PETMAF)	20
84 - Fonds d'initiatives du Plan Nord (FIPN)	20
PRODUCTIVITÉ, INNOVATIONS, R-D, PRÉ-COMMERCIALISATION ET COLLABORATIONS	20
VOLET – PRODUCTIVITÉ ET IMPLANTATION DE NOUVELLES TECHNOLOGIES	20
85 - Audit Industrie 4.0	20
86 - MACH FAB 4.0	21
87 - Programme de développement économique du Québec – Améliorer la productivité	21
88 - Programme de développement économique du Québec – Innover, adopter ou transférer une technologie	21
89 - Programme PME en action — Appui à la productivité des PME	21
VOLET – RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (R-D), PRÉ-COMMERCIALISATION, BREVETS ET COLLABORATIONS	21
90 - Programme Premier brevet	21
91 - Programme d'innovation Construire au Canada (PICC)	21
92 - Programme Aero-Connect	22
93 - Programme Accélération-Innovation PME	22
94 - Programme Solutions innovatrices Canada	22
95 - Appels de projets stratégiques mobilisateurs	22
Projet SA ² GE (Systèmes Aéronautiques d'Avant-Garde pour l'Environnement)	22
96 - Créativité Québec	22
97 - Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (ISAD)	23
98 - Passeport innovation	23
99 - Programme canadien de l'innovation à l'international (PCII)	23
100 - Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI-CNRC)	23
101 - Programme de démonstration de technologies (PDT)	23
102 - Programme de développement des technologies spatiales (PDTS)	23
103 - Fonds stratégiques pour l'innovation	23
104 - Programme ESSOR	23

*Les titres en rouge sont des programmes **canadiens** et ceux en bleu **québécois**.

N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous au 514.596.3311 poste 2386 ou hbc@camag.org

Il nous fera plaisir de vous orienter, de vous informer sur nos subventions sectorielles en cours ou à venir et de partager avec vous nos modèles de budgets ou de demandes !

VOLET – RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (R-D), PRÉ-COMMERCIALISATION, BREVETS ET COLLABORATIONS (SUITE)

105 - Programme de soutien à la valorisation et au transfert (PSVT-volet 2) - Soutien aux projets structurants	24
105.1 - Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium (CQRDA)	24
105.2 - Consortium de recherche et d'innovation en aérospatiale au Québec (CRIAQ)	24
105.3 - Consortium de recherche et d'innovation en transformation métallique (CRITM)	24
105.4 - Consortium InnoVÉÉ (Innovation en Énergie Électrique)	24
105.5 - Pôle de recherche et d'innovation en matériaux avancés au Québec (PRIMA Québec)	24
105.6 - Partenariat de recherche orientée en microélectronique, photonique et télécommunications (PROMPT)	24
105.7 - Réseau Trans-tech (Centres collégiaux de transfert de technologie ou CCTT)	24
105.8 - Centre francophone d'informatisation des organisations (CEFRIO)	24
106 - Subventions d'engagement partenarial (SEP)	24
107 - Programme d'innovation dans les collèges et la communauté – subventions de recherche et développement appliquée	24
108 - Subventions de recherche et développement coopérative (y compris les subventions de partenariat de recherche MDN-CRSNG)	24
109 - Programmes de recherche et occasions de collaboration en aérospatiale / Sciences des mesures / Technologie de l'information et des communications	25
Groupe de R-D industrielle sur la fabrication additive par projection à froid	25
Groupe de R-D industrielle des technologies de surface (Surftec)	25
Programme Réduction des risques de givrage en aéronautique	25
Programme Systèmes aériens civils sans pilote	25
Programme Systèmes de défense aérienne	25
Programme Technologies de développement des produits aéronautiques	25
Programme Travailler et voyager à bord d'un aéronef	25
Programme Photonique quantique appliquée à la détection et à la sécurité	25
Programme Composants photoniques de pointe	25
Programme Électronique imprimable	25
Programme Métrologie pour l'industrie et la société	25
Programme Science des mesures pour les technologies émergentes	25
Programme Soutien scientifique au système national de mesure	25
110 - Programme des Réseaux de Centres d'Excellence dirigés par l'entreprise (RCE-E)	25
111 - Financement – Manufacturier Innovant	25
112 - Innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité (IDeES)	26

*Les titres en rouge sont des programmes **canadiens** et ceux en bleu **québécois**.

N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous au 514.596.3311 poste 2386 ou hbc@camag.org

Il nous fera plaisir de vous orienter, de vous informer sur nos subventions sectorielles en cours ou à venir et de partager avec vous nos modèles de budgets ou de demandes !

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	26
113 - Rabais à l'achat ou à la location lors de l'acquisition de véhicules électriques	26
114 - Projet pilote pour véhicules d'occasion	26
115 - Programme Branché au travail (Remboursement pour les bornes de recharge électrique en milieu de travail)	26
116 - Fonds pour dommages à l'environnement	26
117 - Programme d'économie d'énergie dans l'industrie canadienne (PEEIC)	26
118 - Programme ÉcoPerformance - Aide financière pour des projets d'efficacité énergétique et de conversion	26
119 - Programme Systèmes industriels — Volet Projet sur mesure	26
120 - Programme Technoclimat	27
121 - Subventions (11) pour l'efficacité énergétique	27
122 - Le marché du carbone (SPEDE)	27
123 - Projet Crédits Carbone pour les petites entreprises	27
124 - Défi pour une économie à faibles émissions de carbone	27
125 - Remise au point des systèmes mécaniques des bâtiments	27
126 - Programme ÉcoPerformance	27
MOTEURS DE RECHERCHE	27

*Les titres en rouge sont des programmes **canadiens** et ceux en bleu **québécois**.

N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous au 514.596.3311 poste 2386 ou hbc@camag.org

Il nous fera plaisir de vous orienter, de vous informer sur nos subventions sectorielles en cours ou à venir et de partager avec vous nos modèles de budgets ou de demandes !

RESSOURCES HUMAINES

Volet – Recrutement, embauche et stages

1- Aide à la création d'emploi (10 à 49 nouveaux emplois en 24 mois) incluant la formation

Géré par le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO). Point de service : votre CLE
Pour localiser votre CLE : www.mess.gouv.qc.ca/services-en-ligne/centres-locaux-emploi/localisateur/services.asp

Documents de référence sur la subvention : FDRCMO-2017-2018-Creation_Emploi_10-49 ; FDRCMO-2017-2018-Depenses_Admissibles ; FDRCMO-2017-2018-Conditions_Générales

Volet 4 du programme de Soutien régionalisé à l'adéquation formation-emploi du FDRCMO soutient le développement des compétences de la main-d'œuvre dans les entreprises en croissance. L'entreprise admissible doit avoir un projet visant à créer de 10 à 49 nouveaux emplois durables sur deux ans ainsi qu'à intégrer/former cette nouvelle main d'oeuvre. Cette subvention a un taux de remboursement de 50% des dépenses admissibles, jusqu'à concurrence de 3 000 \$ par employé en moyenne.

2- Aide à la création d'emploi - Projet économique d'envergure (50 nouveaux emplois en 2 ans) incluant la formation

Géré par le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO). Point de service : votre CLE
Pour localiser votre CLE : www.mess.gouv.qc.ca/services-en-ligne/centres-locaux-emploi/localisateur/services.asp

<http://emploi.quebec.gouv.qc.ca/entreprises/recruter/aide-a-la-creation-demploi/>
http://camag.org/fichiers/430_588.pdf & http://camag.org/fichiers/431_588.pdf

Pour un projet visant à créer au moins 50 emplois durables sur deux ans ainsi qu'à intégrer/former cette nouvelle main d'œuvre. Cette subvention peut y contribuer jusqu'à 50% pour le salaire d'un premier gestionnaire RH (période d'un an) et jusqu'à 25% pour tous les coûts de formations admissibles. La subvention demandée doit être d'un minimum de 100 000\$ et peut atteindre un maximum de 2 000 000\$.

Personnes contacts pour les projets économiques d'envergure :

M. Patrice Paquette 514-873-0800 poste 39722 patrice.paquette@mess.gouv.qc.ca	Mme Julie Poirier 514-873-0800 poste 37847 julie.poirier@mess.gouv.qc.ca
---	---

3 - AeroCREATE (Stages)

Géré par le CRIAQ et les universités québécoises participantes

<http://criaq.aero/aerocreate/industry/#internship> (en anglais seulement)

Géré par le Consortium de recherche et d'innovation en aérospatiale au Québec (CRIAQ), en collaboration avec l'Université McGill, l'ÉTS, Concordia, l'Université Laval, l'École Polytechnique, Bombardier et Pratt & Whitney Canada, AeroCREATE est un programme d'expérience de formation et de recherche concertée (FONCER), financée par le CRSNG, qui s'adresse spécifiquement aux étudiants des cycles supérieurs et stagiaires postdoctoraux dont le projet est en lien avec les procédés de fabrication compétitifs et/ou de conception pour la fabrication dans l'industrie aérospatiale. Faites vos offres de stages, d'études de cas ou encore donnez leur accès à vos offres d'emplois!

4 - Brigade verte du Canada (Stages de 4 à 6 mois pour réduire votre empreinte écologique)

Géré par l'Association canadienne pour les Nations Unies grâce à Emploi et Développement Social Canada

<http://unac.org/unac-projects/canada-green-corps/> (en anglais seulement)

Vous exploitez une entreprise et vous souhaitez réduire votre empreinte environnementale ou augmenter la durabilité écologique? Si oui, vous pouvez demander une subvention salariale pour embaucher un jeune admissible pour vous aider.

5 - Bourses Expérience (Stages universitaires 1er cycle en génie de 12 à 16 semaines)

Géré par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada

http://www.nserc-crsng.gc.ca/Students-Etudiants/UG-PC/Experience-Experience_fra.asp

Permettent aux entreprises d'avoir accès dans le cadre de stages à des étudiants de 1^{er} cycle talentueux en sciences naturelles et en génie. Cette possibilité de financement à frais partagés (maximum de 4 500 \$ de bourse plus la contribution de l'entreprise d'au moins 25 % de la valeur de la bourse) permet d'autre part aux étudiants de résoudre des problèmes de R et D propres à l'entreprise participante et d'acquérir une expérience utile en milieu industriel. En outre, les bourses Expérience permettent aux entreprises de dénicher d'éventuels employés à temps plein. Maximum de 15 étudiants par organisation.

6 - Emplois d'été Canada

Géré par Emploi et Développement Social Canada

<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/financement/emplois-ete.html>

Si vous embauchez des étudiants pour l'été, vous pourriez obtenir une subvention qui vous aidera à couvrir 50 % du salaire horaire minimum en vigueur dans la province du Québec.

*Les titres en rouge sont des programmes **canadiens** et ceux en bleu **québécois**.

N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous au 514.596.3311 poste 2386 ou hbc@camag.org

Il nous fera plaisir de vous orienter, de vous informer sur nos subventions sectorielles en cours ou à venir et de partager avec vous nos modèles de budgets ou de demandes !

7 - Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles (emploi d'été de 6 à 16 semaines)

Géré par Patrimoine Canadien

<https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/financement/jeunesse-canada-travail/employeurs/langues-officielles-employeurs.html>

Votre entreprise pourrait être admissible à une subvention salariale pour embaucher un étudiant d'été bilingue. Pour être admissible, vous devez offrir 30 à 40 heures de travail par semaine pendant 6 à 16 semaines et mener des activités dans les deux langues officielles. La subvention peut payer jusqu'à 50% du salaire (avantages sociaux inclus).

8 - Jeunesse Canada au travail pour une carrière en français et en anglais (stage jusqu'à un an)

Géré par Patrimoine Canadien

<https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/financement/jeunesse-canada-travail/employeurs/carriere-francais-anglais-employeurs.html>

Si vous exploitez une entreprise qui offre des services en français et en anglais, vous pourriez avoir le droit à une subvention salariale lors de l'embauche d'un stagiaire pendant une période minimale de 4 mois et jusqu'à un an. La subvention peut payer jusqu'à 75% du salaire (avantages sociaux inclus) jusqu'à un maximum de 13 000\$/stagiaire. La contribution maximale est de 50 000 \$ par employeur.

9 - Objectif carrière

Géré par Emploi et Développement Social Canada

<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/financement/objectif-carriere.html>

Vous pourriez obtenir du soutien financier, si vous êtes en mesure d'offrir de l'expérience professionnelle axée sur la carrière à des jeunes âgés entre 15 et 30 ans. Pour être admissible, en tant qu'entreprise vous devez : embaucher huit recrues ou plus (à l'exception des régions rurales ou éloignées); offrir entre 6 et 12 mois de travail qui améliore les compétences des recrues; fournir de l'encadrement ou du mentorat; réaliser le projet au Canada. L'aide financière ministérielle peut couvrir un maximum de 80 % des coûts associés à la gestion et à la prestation des activités approuvées. De plus, 50% du taux horaire jusqu'à concurrence du salaire minimum pourra être remboursé. La contribution maximale par participant est de 20 000\$.

10 - Programme d'apprentissage intégré en milieu de travail pour étudiants

Géré par le Conseil canadien de l'aviation et de l'aérospatiale (CCAA)

Contactez directement :

- Theresa Davis-Woodhouse, Directrice des Projets au CCAA au 613 727 8272 poste: 247, tdaviswoodhouse@avaerocouncil.ca
- Les établissements d'enseignement postsecondaire locaux qui offrent des programmes dans les domaines des STIM et du commerce pour proposer des stages intégrés en milieu de travail aux étudiants. Faites votre propre arrimage !

<http://www.avaerocouncil.ca/fr/node/1184/%C3%A0-propos-du-programme-d%E2%80%99apprentissage-int%C3%A9gr%C3%A9-en-milieu-de-travail-pour-%C3%A9tudiants>

Si votre entreprise a du mal à trouver des travailleurs qualifiés en sciences, en technologie, en ingénierie, en mathématiques (STIM) ou en commerce, vous pouvez présenter une demande de subvention salariale pour embaucher un étudiant de niveau postsecondaire.

Les subventions couvrent : jusqu'à 50 % des dépenses salariales (montant maximal de 5 000 \$ par stage); jusqu'à 70 % des dépenses salariales (montant maximal de 7 000 \$ par stage) pour un étudiant membre d'un groupe sous-représenté (étudiants de première année, femmes dans le domaine des STIM, étudiants autochtones, personnes handicapées et nouveaux arrivants).

11 - Premier emploi en recherche

Géré par le Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec

Attention cette mesure pourrait être que pour les entreprises membres de QuébecInnove. Pour savoir si vous êtes admissible contacter :

Olivier Bois, Analyste-conseil au MESI, 418 691-5973 poste 3835, premier.emploi@economie.gouv.qc.ca

<https://www.economie.gouv.qc.ca/bibliotheques/programmes/aide-financiere/premier-emploi-en-recherche/>

Si votre organisme est membre de QuébecInnove, vous pourriez recevoir une subvention salariale pouvant aller jusqu'à 20 000 \$ pour embaucher un diplômé collégial ou universitaire dont l'emploi est affecté à la recherche; présente une adéquation avec le niveau d'études du diplômé; intégré à un projet de recherche appliquée ou de R-D.

12 - Programme incitatif pour l'accueil de stagiaires en formation professionnelle et technique

Géré par le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (Québec)

Documents de référence sur la subvention : à venir

https://www.cpmg.gouv.qc.ca/grands-dossiers/fonds/accueil_stagiaire.asp

Ce programme s'adresse aux entreprises admissibles qui souhaitent accueillir des stagiaires. Elles recevront une subvention

- a) pour que la personne qui supervisera les stages au sein de leur entreprise reçoive une formation. Celle-ci sera proposée par un établissement d'enseignement offrant la formation professionnelle ou technique. Une attestation leur sera émise.
- b) Sous forme de somme forfaitaire par superviseur de stage (1000\$ à 5000\$ selon la durée du stage) pour l'accueil d'un ou des stages de mise en œuvre ou de développement des compétences de durée de moins de 300h à plus de 540h par stage.

13 - Programme Découvrir (stage)

Géré par Emploi-Québec. Point de service : votre CLE

Pour localiser votre CLE : www.mess.gouv.qc.ca/services-en-ligne/centres-locaux-emploi/localisateur/services.asp

<http://www.emploiquebec.gouv.qc.ca/entreprises/recruter/decouvrir-une-releve/>

Pour contribuer activement à préparer la relève et démontrer un engagement social concret par l'offre de stages d'exploration et d'observation dans votre entreprise.

*Les titres en rouge sont des programmes **canadiens** et ceux en bleu **québécois**.

N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous au 514.596.3311 poste 2386 ou hbc@camag.org

Il nous fera plaisir de vous orienter, de vous informer sur nos subventions sectorielles en cours ou à venir et de partager avec vous nos modèles de budgets ou de demandes !

14 - Programme Emploi jeunesse

Géré par le Conseil national de recherches Canada

http://www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/pari/services/emploi_jeunesse.html

En tant que PME (moins de 500 employés), vous pourriez recevoir une contribution financière pour couvrir une partie du salaire d'un diplômé de niveau postsecondaire pour vous aider à faire des projets technologiques soit en analyse de marché, en R-D, à les mettre au point, à les commercialiser ou encore à améliorer votre service après-vente. Durée de 6 à 12 mois.

15 - Mitacs (5 programmes)

Géré par le Mitacs

<http://www.mitacs.ca/fr/programmes#business>

Vous voulez enrichir vos collaborations avec les chercheurs, les universités et votre potentiel en R-D? Si oui, cinq (5) programmes sont disponibles. Recrutez un étudiant diplômé ou un boursier postdoctoral pour mener des recherches sur votre projet de technologie. Mitacs est un organisme national sans but lucratif qui conçoit et met en œuvre depuis plus de 15 ans des programmes de recherche et de formation au Canada. De concert avec 60 universités, des milliers de compagnies ainsi que les gouvernements fédéraux et provinciaux, ils construisent des partenariats appuyant l'innovation industrielle et sociale au Canada.

15.1 - Accélération

<http://www.mitacs.ca/fr/programmes/acceleration>

Trouver une solution à vos défis de recherche grâce à de l'expertise universitaire, du financement supplémentaire et du soutien personnalisé de Mitacs. La durée minimum des stages est de quatre mois et peut être prolongée selon vos besoins.

15.2 - Élévation

<http://www.mitacs.ca/fr/programmes/elevation>

Trouvez une solution à vos défis commerciaux avec un expert en recherche parmi les mieux classés formé afin de répondre aux besoins de votre entreprise.

15.3 - Globalink

<http://www.mitacs.ca/fr/programmes/globalink>

Élargissez la portée de votre entreprise grâce à des collaborations bilatérales entre les chercheurs canadiens et étrangers. Globalink appuie les projets qui visent à renforcer vos réseaux, à établir des partenariats, à créer des coentreprises et à demeurer au fait des tendances mondiales dans votre secteur. Mitacs verse des fonds en contrepartie pour votre projet, à partir de 7 500 \$ pour un projet de 16 à 24 semaines.

15.4 - Bourses pour l'élaboration de politiques scientifiques

<http://www.mitacs.ca/fr/programmes/bourse-politiques>

Bourse pour l'élaboration de politiques scientifiques canadiennes. Établissez des relations mutuellement avantageuses entre les décideurs du gouvernement et les chercheurs universitaires à l'appui des défis politiques importants que le Canada et améliorez la capacité de votre ministères et agences du gouvernement en matière de communications, de collaboration et d'élaboration de politiques.

15.5 - Converge

<http://www.mitacs.ca/fr/programmes/converge>

Accroître le produit de l'innovation en rassemblant les universités, les multinationales et les PME

15.6 - Connexion Carrière

<http://www.mitacs.ca/fr/connexion-carriere>

Finance un stage de six mois dans un projet vert du domaine de la science, de la technologie, du génie ou des mathématiques d'une valeur entre 20 000 \$ et 25 000 \$, subventionné par Mitacs jusqu'à 50 %.

16 - Programme Valorisation Jeunesse (emplois d'été ou stages, minimum 7 semaines)

Ministère de l'immigration, de la diversité et de l'inclusion du Québec

<http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/fr/jeunes/place-releve/faites-place-releve.html>

Si vous recrutez pour des emplois d'été et des stages rémunérés, cette mesure peut vous donner accès à un bassin de jeunes Montréalaises et Montréalais dynamiques entre 16 et 18 ans provenant principalement de minorités visibles. Vous pourriez aussi bénéficier d'une subvention pouvant aller jusqu'à 2 500 \$ par jeune, ainsi que de soutien et de conseils durant toute la période d'emploi.

17 - (En attente) Ton 1^{er} emploi en aérospatiale 2018-2021

Géré par le CAMAQ grâce à Emploi et Développement social Canada

<http://camag.org/carria-res/ton-1er-emploi-en-aa-rospatiale,2607,fr.html>

Ce programme, s'il est renouvelé en juin 2018, octroiera une subvention salariale (50% du taux horaire jusqu'à concurrence de 12\$/h pour 48 semaines) aux employeurs admissibles en aérospatiale qui embaucheront à temps plein de nouveaux diplômés répondant à certains critères au cours de 2018 à 2021. Deux cent (200) nouveaux diplômés pourront ainsi obtenir leur premier emploi en aérospatiale grâce à ce programme!

18 - Subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti (SAFA)

Géré Emploi et Développement social Canada

<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/apprentis/subventions.html>

La Subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti (SAFA) est un montant unique imposable de 2 000 \$. Elle est offerte aux apprentis qui ont terminé leur programme d'apprentissage et obtenu leur certificat de compagnon dans l'un des métiers désignés Sceau rouge le 1er janvier 2009 ou après.

*Les titres en rouge sont des programmes **canadiens** et ceux en bleu **québécois**.

N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous au 514.596.3311 poste 2386 ou hbc@camag.org

Il nous fera plaisir de vous orienter, de vous informer sur nos subventions sectorielles en cours ou à venir et de partager avec vous nos modèles de budgets ou de demandes !

19 - Subvention incitative aux apprentis (SIA)

Géré Emploi et Développement social Canada

<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/apprentis/subventions.html>

La Subvention incitative aux apprentis (SIA) est un montant imposable de 1 000 \$ par année; chaque apprenti peut recevoir un maximum de 2 000 \$. Elle est offerte aux apprentis inscrits une fois qu'ils ont terminé la première année ou le premier niveau (ou l'équivalent) ou la deuxième année ou le deuxième niveau (ou l'équivalent) de leur programme d'apprentissage d'un métier désigné Sceau rouge.

Volet Main d'œuvre étrangère ou immigrante

20 - Programme de développement économique du Québec – Recrutement à l'extérieur du Québec ou à l'étranger

Géré par Développement Économique Canada pour les régions du Québec

Pour connaître votre point de service : <http://www.dec-ced.gc.ca/fra/contact/bureaux/index.html>

<http://www.dec-ced.gc.ca/fra/entreprise/exportation/index.html>

Via le volet Commercialiser et exporter, il vous est possible d'y inclure le Recrutement de ressources spécialisées à l'extérieur du Québec ou à l'étranger. Comme ce programme soutient des projets qui ont pour but d'accroître les parts de marché, intégrer des chaînes de valeur ou percer de nouveaux marchés si vous voulez partir en mission pour du démarchage, offrir vos produits et services, faire du maillage, de la recherche de nouveaux partenariats, profitez-en pour recruter également. Prêt remboursable jusqu'à 50% des coûts autorisés.

21 - Un emploi en sol québécois

Géré par la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

<https://www1.fccq.ca/activite/emploi-sol-quebecois/>

Ce programme vise à favoriser l'intégration en emploi des personnes immigrantes dans les régions du Québec. Appuyé par les chambres de commerce présentes dans les différentes municipalités, le déploiement des activités prévues au projet se fait en concertation avec les organismes communautaires spécialisés dans l'accompagnement des personnes immigrantes. Vous êtes un employeur situé dans l'une des nombreuses régions représentées ? Contactez votre chambre de commerce pour signifier votre intérêt à offrir un ou plusieurs emplois aux participants du projet et connaître la procédure d'inscription.

22 - Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME).

Géré par Emploi-Québec. Point de service : votre CLE

Pour localiser votre CLE : www.mess.gouv.qc.ca/services-en-ligne/centres-locaux-emploi/localisateur/services.asp

<http://www.emploi Quebec.gouv.qc.ca/entreprises/recruter/aide-financiere-a-lembauche/integration-des-immigrants-et-des-minorites-visibles/>

Il vise à soutenir le recrutement et l'intégration au marché du travail de personnes qui vivent leur première expérience de travail nord-américaine dans leur domaine de compétence. L'aide financière comporte 4 volets : un soutien salarial pour l'intégration en emploi du travailleur pour une durée de 30 à 52 semaines; un soutien salarial pour l'encadrement; un soutien financier pour compenser les dépenses attribuables à des activités ou à l'adaptation d'outils GRH qui tiennent compte des particularités d'une main-d'œuvre issue d'autres cultures de travail; un soutien financier pour compenser les dépenses de formation d'appoint du travailleur.

23 - Projet IPOP pour l'intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel

Géré par Emploi-Québec. Point de service : votre CLE

Pour localiser votre CLE : www.mess.gouv.qc.ca/services-en-ligne/centres-locaux-emploi/localisateur/services.asp

Brochure explicative : <http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/dossiers/Depliant-IPOP.pdf>

Le projet IPOP vise à faciliter, pour les personnes formées à l'étranger qui détiennent une autorisation légale d'exercer d'un ordre professionnel, l'obtention d'un premier emploi au Québec dans leur profession. Le projet IPOP est offert par Emploi-Québec en collaboration avec le MIDI et les ordres professionnels. Il rembourse 50% du salaire brut, jusqu'à concurrence du salaire minimum, pendant 30 semaines.

Volet Francisation

24 - Francisation des milieux de travail (Soutien régionalisé à l'adéquation formation-emploi)

Géré par le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDCRMO). Point de service : votre CLE

Pour localiser votre CLE : www.mess.gouv.qc.ca/services-en-ligne/centres-locaux-emploi/localisateur/services.asp

<http://www.emploi Quebec.gouv.qc.ca/entreprises/investir-en-formation/programmes-de-developpement-de-la-main-doeuvre/soutien-regionalise-a-ladequation-formation-emploi/>

Documents de référence sur la subvention : à venir

Volet 2 du programme de Soutien régionalisé à l'adéquation formation-emploi du FDCRMO soutient les projets de francisation des milieux de travail des personnes en emploi, parlant peu ou pas du tout français, et qui doivent acquérir cette compétence pour garder leur emploi ou améliorer leur mobilité ou leur polyvalence. Le but de ces projets est de permettre aux personnes visées d'apprendre à lire, à écrire, à compter et à communiquer en français, pour atteindre le niveau en langue seconde correspondant à un diplôme d'études secondaires (DES). Cette subvention a un taux de remboursement de 100% des dépenses admissibles

*Les titres en rouge sont des programmes **canadiens** et ceux en bleu **québécois**.

N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous au 514.596.3311 poste 2386 ou hbc@camag.org

Il nous fera plaisir de vous orienter, de vous informer sur nos subventions sectorielles en cours ou à venir et de partager avec vous nos modèles de budgets ou de demandes !

25 - Aide financière pour franciser les employés (en entreprise ou à l'extérieur de l'entreprise)

Géré par le Carrefour Francisation

<http://www.carrefourfrancisation.com/fr/aide-financiere/subvention-francais-en-entreprise/>

Diverses formules de cours sont offertes aux entreprises pour franciser leurs employés immigrants qui ne parlent pas ou qui parlent peu français. À certaines conditions, les cours sont gratuits pour les entreprises. Le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion ainsi qu'Emploi-Québec assument les coûts de ces cours, selon la formule choisie, et en assurent l'organisation avec la collaboration de nombreux partenaires.

26 - Programme d'aide financière pour la promotion du français 2017-2021

Géré par l'Office Québécois de la Langue Française

<https://www.oqlf.gouv.qc.ca/promotion-francais/>

Document de référence sur la subvention : <https://www.oqlf.gouv.qc.ca/promotion-francais/documents/guide-presentation-programme.pdf>

Vous pourriez bénéficier d'une aide financière pouvant aller jusqu'à 675 000 \$ si votre organisation a un projet qui s'applique à l'un des volets suivants : la valorisation de la maîtrise du français; la promotion de l'utilisation du français au sein de votre entreprise. La priorité est accordée aux projets destinés aux : jeunes adultes de 18 à 35 ans; personnes qui ne maîtrisent pas la langue française, notamment parmi les immigrants et les travailleurs allophones; membres de la direction et du personnel d'entreprises de moins de 50 employés.

27 - Programme de soutien à la francisation des PME par les technologies de l'information et des communications TIC

Géré par le Carrefour Francisation pour le Ministère de l'immigration, de la diversité et de l'inclusion du Québec

<http://www.carrefourfrancisation.com/fr/aidefinanciereetservicesgratuits/aide-financiere-pour-franciser-mon-environnement/>

Ce programme s'adresse aux entreprises qui comptent 99 employés ou moins. Toutes ces entreprises pourront mener à bien leur projet de francisation à moindre coût et seront ainsi en mesure de mieux servir leur clientèle en français tout en offrant un environnement de travail francisé à leur personnel. Un accompagnement est offert aux entreprises qui souhaitent présenter une demande de financement. La contribution financière de l'Office peut couvrir au maximum 75 % des dépenses admissibles, et ce, jusqu'à concurrence de 50 000 \$ par entreprise.

Volet Intégration

28 - (À venir) Programme d'aide à l'intégration en emploi des membres des Premières Nations et des Inuits

Géré par Emploi-Québec. Point de service : votre CLE

Pour localiser votre CLE : www.mess.gouv.qc.ca/services-en-ligne/centres-locaux-emploi/localisateur/services.asp

Axe 2.2 de la stratégie ministérielle d'intégration professionnelle des Premières Nations et des Inuits (p.13) :

http://www.emploi Quebec.gouv.qc.ca/publications/pdf/strategie-premiere-nation_fr.pdf

Ce nouveau programme visera à soutenir le recrutement et l'intégration au marché du travail de personnes membres des Premières Nations et des Inuits.

29 - Subventions aux employeurs : Embauche de travailleurs ayant subi une lésion professionnelle

Géré par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail du Québec

http://www.cnesst.gouv.qc.ca/publications/100/Pages/dc_100_363.aspx

Vous pourriez recevoir une subvention pour une période ne pouvant excéder un an pour l'embauche de travailleurs victimes de lésions professionnelles ou pour la création d'emplois permanents réservés à leur intention.

30 - Contrat d'intégration au travail

Géré par Emploi-Québec. Point de service : votre CLE

Pour localiser votre CLE : www.mess.gouv.qc.ca/services-en-ligne/centres-locaux-emploi/localisateur/services.asp

<http://www.emploi Quebec.gouv.qc.ca/entreprises/recruter/aide-financiere-a-lembauche/contrat-dintegration-au-travail/>

La mesure Contrat d'intégration au travail facilite l'embauche et le maintien d'une personne handicapée dans un milieu de travail standard. De façon générale, elle favorise l'égalité d'accès au marché du travail pour les personnes handicapées.

31 - Subvention Salariale pour employés

Géré par Emploi-Québec. Point de service : votre CLE

Pour localiser votre CLE : www.mess.gouv.qc.ca/services-en-ligne/centres-locaux-emploi/localisateur/services.asp

<http://www.emploi Quebec.gouv.qc.ca/entreprises/recruter/aide-financiere-a-lembauche/subventions-salariales-pour-employes/>

La mesure Subvention salariale vise l'intégration en emploi durable ou l'acquisition d'une expérience professionnelle transférable, pour des personnes à risque de chômage prolongé. Elle s'adresse aux individus qui ont des difficultés à intégrer le marché du travail et pour lesquels une aide financière est requise comme incitatif d'embauche auprès de l'employeur. Emploi-Québec verse une subvention salariale à l'employeur pour une période déterminée, selon les difficultés d'intégration du travailleur et la nature de l'emploi offert.

*Les titres en rouge sont des programmes **canadiens** et ceux en bleu **québécois**.

N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous au 514.596.3311 poste 2386 ou hbc@camag.org

Il nous fera plaisir de vous orienter, de vous informer sur nos subventions sectorielles en cours ou à venir et de partager avec vous nos modèles de budgets ou de demandes !

Volet - Formation et Relève

32 - Formation de base (Soutien régionalisé à l'adéquation formation-emploi)

Géré par le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO). Point de service : votre CLE
Pour localiser votre CLE : www.mess.gouv.qc.ca/services-en-ligne/centres-locaux-emploi/localisateur/services.asp
<http://www.emploi Quebec.gouv.qc.ca/entreprises/investir-en-formation/programmes-de-developpement-de-la-main-doeuvre/soutien-regionalise-a-ladequation-formation-emploi/>

Documents de référence sur la subvention : à venir

Volet 1 du programme de Soutien régionalisé à l'adéquation formation-emploi du FDRCMO soutient l'amélioration des compétences de base de la main-d'œuvre soit apprendre à lire, à écrire et à compter dans le but de favoriser l'adaptation de ces personnes aux changements technologiques et organisationnels, leur maintien en emploi ou leur polyvalence. Cette subvention a un taux de remboursement de 100% des dépenses admissibles

33 - Rehaussement des compétences – Mobilité interne (Soutien régionalisé à l'adéquation formation-emploi)

Géré par le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO). Point de service : votre CLE
Pour localiser votre CLE : www.mess.gouv.qc.ca/services-en-ligne/centres-locaux-emploi/localisateur/services.asp
<http://www.emploi Quebec.gouv.qc.ca/entreprises/investir-en-formation/programmes-de-developpement-de-la-main-doeuvre/soutien-regionalise-a-ladequation-formation-emploi/>

Documents de référence sur la subvention : à venir

Volet 3 du programme de Soutien régionalisé à l'adéquation formation-emploi du FDRCMO soutient les entreprises qui favorisent la mobilité interne grâce à l'investissement dans le développement des compétences de leur personnel, notamment dans un contexte de relève entrepreneuriale. Pour être admissible, le projet doit répondre aux trois conditions suivantes : l'entreprise se trouve dans la nécessité de rehausser les compétences de son personnel qui exerce de nouvelles fonctions; le projet cible l'acquisition ou la préservation de compétences clés en fonction des objectifs stratégiques de l'entreprise; la main-d'œuvre ciblée sera plus qualifiée. Cette subvention a un taux de remboursement de 50% des dépenses admissibles

34 - Formation continue en entreprise (Soutien collectif à l'adéquation formation-emploi)

Géré par le CAMAQ via le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO)

Vous avez un besoin en formation ? Faites nous en part !

Volet 3 du programme de Soutien collectif à l'adéquation formation-emploi du FDRCMO soutient un besoin commun de formation d'un minimum de 3 entreprises de l'industrie aéronautique, du transport aérien ou aéroportuaire. Cette subvention a un taux de remboursement de 50% des dépenses de développement et de prestation de formation, de salaire et de frais de déplacement des participants

(En attente) ALTITUDE - Programme de Rehaussement des compétences relationnelles, d'analyse et de résolution de problèmes des ouvriers spécialisés/techniciens de l'industrie aéro innovante québécoise

Programme de formation visant à soutenir les entreprises aéro qui vivent ou s'apprennent à vivre incessamment de profonds changements liés à l'intégration de nouvelles technologies, à la robotisation, à l'automatisation ou à l'implantation d'une culture d'amélioration continue, par le biais de la prestation d'un programme de formation visant le rehaussement et le développement des compétences des ouvriers spécialisés et des techniciens pour l'établissement et le développement de relations interpersonnelles efficaces et d'habiletés de communication dans diverses situations de travail visant la résolution de problèmes et l'amélioration des performances collectives.

(En attente) Parcours d'apprentissage pour chefs d'équipe et superviseurs

Programme de formation visant à soutenir les entreprises du secteur aérospatial dans le développement des compétences interpersonnelles et relationnelles des chefs d'équipe et superviseurs en réponse aux changements opérationnels (automatisation, numérique, etc.) et organisationnels (équipes de travail, empowerment), aux difficultés de recrutement et aux priorités en termes de main-d'œuvre indiquées par les gestionnaires des entreprises.

*Les titres en rouge sont des programmes **canadiens** et ceux en bleu **québécois**.

N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous au 514.596.3311 poste 2386 ou hbc@camag.org

Il nous fera plaisir de vous orienter, de vous informer sur nos subventions sectorielles en cours ou à venir et de partager avec vous nos modèles de budgets ou de demandes !

35 - Développement des compétences pour clientèle éloignée du marché du travail au moyen d'expériences d'apprentissage rémunérées en entreprise (Soutien collectif à l'adéquation formation-emploi)

Géré par le CAMAQ en collaboration avec un organisme d'employabilité grâce au Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO)

Vous avez un besoin ? Faites nous en part !

Volet 4 du programme de Soutien collectif à l'adéquation formation-emploi du FDRCMO soutient un besoin commun de difficultés de recrutement de personnel qualifié par l'embauche et la formation d'une clientèle éloignée du marché du travail pour un minimum de 3 entreprises de l'industrie aéronautique, du transport aérien ou aéroportuaire. Ce volet offre aux entreprises la possibilité de former en milieu de travail les personnes embauchées dans le cadre d'une formation/stage structuré d'une durée maximale de 26 semaines à temps plein. Un suivi régulier de ces personnes sera également effectué par un organisme d'employabilité. Cette subvention rembourse 100% du développement et la diffusion de la formation; 75 % du salaire de base, jusqu'à un maximum de 15 \$ l'heure (pour le 1^{er} tiers du stage); 50 % du salaire de base, jusqu'à un maximum de 10 \$ l'heure (pour le 2^e tiers du stage); 25 % du salaire de base, jusqu'à un maximum de 5 \$ l'heure (pour le 3^e tiers du stage)

36 – Programme de formations de courte durée privilégiant les stages

Il est possible soit de passer par le CAMAQ ou de faire une demande individuelle (si vous êtes capable de combler un groupe)

Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO)

<https://www.cpmgouv.qc.ca/grands-dossiers/fonds/formation-courte-duree-stages.asp>

Document de la subvention : à venir

Ce programme de subvention soutient la diffusion, l'adaptation et l'élaboration de formations professionnelles (AEP, ASP, DEP) ou techniques (AEC) qualifiantes de courte durée intégrant des stages en entreprise. Ces formations doivent s'adresser majoritairement aux travailleuses et aux travailleurs à l'emploi des entreprises participantes. Plus précisément, le programme vise à : répondre aux besoins des entreprises qui vivent des difficultés de recrutement de main-d'œuvre professionnelle ou technique; augmenter l'implication des entreprises dans la formation de la main-d'œuvre actuelle et future. Les projets de formation doivent être liés aux [professions priorisées](#) ou exceptionnellement pour des professions pour lesquelles un besoin de formation de la main-d'œuvre actuelle ou future est démontré. La subvention rembourse 100% des dépenses admissibles ainsi que le salaire des employés suivant la formation jusqu'à un maximum de 15 \$ l'heure par personne, pour un total maximum de 15 000 \$.

36.1 - AFP - Finition de meubles d'aéronefs (subvention disponible)

Programme de formation d'une durée de 518h suivi de 120h de stage en entreprise visant à préparer l'employé à l'exercice du métier de finisseur de meubles d'aéronefs et leur permettre d'acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires pour : Lire et interpréter des plans techniques et des cahiers de montage; Connaître et appliquer le code de santé et sécurité en finition de meubles aéronautiques; Connaître et manipuler les produits utilisés en finition de meubles aéronautiques; Connaître la théorie des couleurs et apprendre à contretyper les couleurs; Élaborer et effectuer la finition de meubles aéronautiques neufs; Préparer les surfaces; Refaire et restaurer la finition de meubles aéronautiques; Apporter des retouches à la finition; Connaître et savoir appliquer les finis spécifiques au domaine aéronautique; Manier sécuritairement les produits et les outils utilisés en finition de meubles aéronautiques.

36.2 - AFP - Rembourrage de meubles d'aéronefs (subvention disponible)

Programme de formation d'une durée de 455h suivi de 80h de stage en entreprise visant à préparer l'employé à l'exercice du métier de rembourreur d'aéronefs et leur permettre d'acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires pour : Lire et interpréter des plans techniques et des cahiers de montage; Connaître et appliquer le code de santé et sécurité en rembourrage aéronautique; Connaître et manipuler les matériaux utilisés en rembourrage aéronautique; Acquérir et appliquer des connaissances en couture dont l'entretien, l'ajustement et l'opération d'une machine à coudre; Façonner les mousses de rembourrage; Dessiner et découper les patrons de rembourrage; Ensacher et ajuster les recouvrements de meubles aéronautiques; Retoucher et réparer des pièces rembourrées; Comprendre et appliquer les techniques de nettoyage et de détachage de matériaux utilisés en rembourrage aéronautique; Manier sécuritairement les produits et les outils utilisés en rembourrage aéronautiques.

36.3 - AFP - Installation d'intérieur d'aéronefs (subvention disponible)

Programme de formation d'une durée de 420h suivi de 80h de stage en entreprise visant à préparer l'employé à l'exercice du métier d'installateur d'intérieur d'aéronefs et leur permettre d'acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires pour : Lire et interpréter des plans techniques et des cahiers de montage; Connaître et appliquer le code de santé et sécurité ainsi que la réglementation aérienne en installation aéronautique; Manier sécuritairement les produits et les outils utilisés en installation aéronautique; Installer et ajuster le mobilier, les sièges, le revêtement intérieur, les postes de travail, les toilettes, les vestiaires, les espaces de rangement, le poste de pilotage, les toboggans, l'isolation et les systèmes d'aération; fabriquer les filets d'arrimage de la soute à bagages; polir et entretenir des vitres; faire la pose et la dépose de composants divers; faire la remise à neuf des unités d'intérieur; Nettoyer et effectuer l'entretien mineur des cuirs, tissus, tapis, rembourrage et surfaces polies; Appliquer des films protecteurs, housse, protection des aires d'accès pour le transport des composants jusqu'à l'installation; S'auto-inspecter pour la qualité et les méthodes des composants à installer; Ajuster des panneaux (incluant nid d'abeille); Assurer la continuité électrique des pièces ohmètre (Biddle); Effectuer des retouches de primer et de peinture; S'initier au pliage de précision pour l'ajustement des braquettes.

(En attente) AEP - Laminage en aérosapiale

*Les titres en rouge sont des programmes **canadiens** et ceux en bleu **québécois**.

N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous au 514.596.3311 poste 2386 ou hbc@camag.org

Il nous fera plaisir de vous orienter, de vous informer sur nos subventions sectorielles en cours ou à venir et de partager avec vous nos modèles de budgets ou de demandes !

Une demande de subvention pour un programme de formation professionnelle sur le laminage spécifique à l'aérospatiale d'une durée d'environ 450 heures suivie d'une période de stage de 3 semaines supervisées sera déposée en juin 2018, en collaboration avec Plasticompétences et le CFP des Moulins.

37 - Projets majeurs pour promoteurs collectifs – Mesures de formation (volet entreprises)

Géré par le CAMAQ grâce à la Commission des Partenaires du Marché du Travail

Le programme des Projets Majeurs soutient les besoins communs en formation des entreprises d'un secteur d'activité économique, soit dans le cas du CAMAQ, l'industrie aéronautique, le transport aérien ou l'aéroportuaire. La subvention rembourse 50% des dépenses admissibles (développement/diffusion de la formation ainsi que frais de déplacement et de séjour) ainsi que le salaire des employés suivant la formation jusqu'à un maximum de 20\$/h par personne.

37.1 - Programme de formation Gestionnaire d'aéroport (Subvention disponible)

Programme de formation complet d'une durée de 140h sur la gestion aéroportuaire.

37.2 - Programme de formation Employé de la rampe (Subvention disponible)

Programme de formation initial d'une durée de 35 à 49h à donner à tout employé de la rampe à l'embauche. Cette formation a été développée sur les requis communs de l'industrie.

38 - Programme d'aide à l'entrepreneuriat (PAEN)

Géré par le Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec

https://www.economie.gouv.qc.ca/bibliotheques/programmes/aide-financiere/programme-daide-a-lentrepreneuriat-paen/?no_cache=1

Le Programme d'aide à l'entrepreneuriat (PAEN) est un outil permettant de soutenir les organismes qui offrent des services spécialisés et complémentaires à ceux existants. Sont admissibles les organismes dont la mission est d'offrir des services aux entrepreneurs du Québec. Plus particulièrement, le PAEN poursuit les objectifs suivants : Soutenir prioritairement les services directs aux entrepreneurs; Améliorer la perception que se fait la population du métier d'entrepreneur; Favoriser la création, la croissance et le maintien d'entreprises québécoises par des services spécialisés; Soutenir l'implantation d'activités et de services en entrepreneuriat répondant à de nouveaux défis définis par des études ou à des besoins clairement formulés par des regroupements de gens d'affaires ou favoriser l'adaptation de ces activités et services.

39 - Mesure de formation de la main-d'œuvre (MFOR)

Géré par Emploi-Québec. Point de service : votre CLE

Pour localiser votre CLE : www.mess.gouv.qc.ca/services-en-ligne/centres-locaux-emploi/localisateur/services.asp

<http://www.emploiquebec.gouv.qc.ca/entreprises/investir-en-formation/programmes-de-developpement-de-la-main-doeuvre/mesure-de-formation-de-la-main-doeuvre/>

Documents de référence sur la subvention :

http://www.emploiquebec.gouv.qc.ca/guide_mesures_services/05_Mesures_progr_Emploi_Quebec/05_8_Mesure_formation_main_oeuvre/02Guide_MFOR_volet_entreprises.pdf

La subvention s'adresse à la main-d'œuvre en emploi et vise à soutenir le développement des compétences des travailleurs qui risquent de perdre leur emploi. Ce programme pourrait aussi vous aider à maintenir les expertises en place dans votre entreprise. De plus, dans le cadre du Pacte pour l'emploi, le volet « entreprises » permet également de soutenir les travailleurs faiblement qualifiés qui veulent améliorer leur formation de base. L'aide financière peut atteindre jusqu'à 50 % des dépenses admissibles aux fins de la mesure de formation.

Volet - Aménagement du temps de travail et réduction d'effectifs

40 - Aménagement et réduction du temps de travail

Géré par Emploi-Québec. Point de service : votre CLE

Pour localiser votre CLE : www.mess.gouv.qc.ca/services-en-ligne/centres-locaux-emploi/localisateur/services.asp

<http://emploiquebec.gouv.qc.ca/entreprises/gerer-vos-ressources-humaines/amenagement-et-reduction-du-temps-de-travail/>

Votre entreprise (environ 80 employés) vit des changements majeurs qui auront des conséquences sur sa capacité à préserver ses emplois? Vous pourriez envisager de réaménager les horaires de travail pour permettre à tous vos employés et employées de rester en poste. Le programme Aménagement et réduction du temps de travail est une bonne solution dans plusieurs situations, par exemple dans le cas de fusion d'entreprises, de changements technologiques, de transformation du marché ou de vieillissement de la main-d'œuvre.

41 - Licenciement collectif

Géré par Emploi-Québec. Point de service : votre CLE

Pour localiser votre CLE : www.mess.gouv.qc.ca/services-en-ligne/centres-locaux-emploi/localisateur/services.asp

<http://emploiquebec.gouv.qc.ca/entreprises/sinformer-sur-ses-responsabilites-legales/licenciement-collectif/>

Votre entreprise prévoit licencier plus de 50 employés? Si oui, vous devez assurer leur reclassement en vertu de la Loi sur les normes du travail. Cette mesure vous aide à mettre en place un comité d'aide au reclassement. Ce comité est un moyen efficace pour faciliter la réintégration rapide au marché du travail des personnes licenciées. En plus d'un soutien technique constant, vous pourriez bénéficier d'une contribution égale à 50 % des frais admissibles liés au fonctionnement du comité, ainsi qu'aux activités de reclassement.

*Les titres en rouge sont des programmes **canadiens** et ceux en bleu **québécois**.

N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous au 514.596.3311 poste 2386 ou hbc@camaq.org

Il nous fera plaisir de vous orienter, de vous informer sur nos subventions sectorielles en cours ou à venir et de partager avec vous nos modèles de budgets ou de demandes !

42 - Programme de compression du personnel lors de réduction de l'effectif

Géré par Emploi et Développement social Canada

<http://www.servicecanada.gc.ca/fr/ae/employeurs/compression.shtml>

Comme employeur, pour rester compétitif il arrive que vous ayez à restructurer votre entreprise. Vous envisagez alors de réduire le nombre d'employés faisant partie de votre effectif global. Ce programme peut vous aider en permettant à vos employés qui acceptent de quitter volontairement leur emploi, pour protéger ceux d'autres employés, de recevoir des prestations d'assurance-emploi pourvu qu'ils y soient admissibles.

43 - Stabilisation de l'emploi (pour emplois subissant des fluctuations saisonnières ou cycliques)

Géré par Emploi-Québec. Point de service : votre CLE

Pour localiser votre CLE : www.mess.gouv.qc.ca/services-en-ligne/centres-locaux-emploi/localisateur/services.asp

<http://emploiquebec.gouv.qc.ca/entreprises/gerer-vos-ressources-humaines/stabilisation-de-lemploi/>

Votre secteur d'activité subit des fluctuations qui se traduisent par des mises à pied saisonnières ou cycliques? Vous pourriez considérer une solution de rechange au licenciement. Le programme Stabilisation de l'emploi propose une aide financière qui permet d'allonger les périodes de travail de votre personnel à statut précaire ou qui occupe des emplois saisonniers

44 - Travail partagé

Géré par Emploi et Développement social Canada

<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/travail-partage.html>

Le Travail partagé est un programme d'adaptation destiné à aider les employeurs et les employés à éviter les mises à pied à la suite d'une diminution temporaire du niveau d'activité normale de l'entreprise qui est indépendante de la volonté de l'employeur. Cette mesure permet de fournir un soutien de revenu aux employés admissibles aux prestations d'assurance-emploi qui réduisent temporairement leur semaine de travail pendant la période de redressement de l'entreprise.

Volet – Soutien aux départements des Ressources humaines

45 - Mise sur pied d'un service de ressources humaines

Géré par Emploi-Québec. Point de service : votre CLE

Pour localiser votre CLE : www.mess.gouv.qc.ca/services-en-ligne/centres-locaux-emploi/localisateur/services.asp

<http://emploiquebec.gouv.qc.ca/entreprises/gerer-vos-ressources-humaines/mise-sur-pied-dun-service-de-ressources-humaines/>

Votre entreprise grandit? Le nombre de vos employés augmente rapidement? Emploi-Québec peut vous accompagner pour trouver des spécialistes qui vous aideront à mettre sur pied votre service de ressources humaines et même vous soutenir dans votre initiative en contribuant au salaire de votre responsable RH qui sera embauchée, pendant une période de 12 mois et dans une proportion généralement équivalente à 50 %.

46 - Soutien en gestion des ressources humaines

Géré par Emploi-Québec. Point de service : votre CLE

Pour localiser votre CLE : www.mess.gouv.qc.ca/services-en-ligne/centres-locaux-emploi/localisateur/services.asp

<http://emploiquebec.gouv.qc.ca/entreprises/gerer-vos-ressources-humaines/soutien-en-gestion-des-ressources-humaines/>

Tirez parti de services de soutien en gestion des RH et obtenez une analyse des besoins de votre entreprise portant sur : le recrutement et le rendement du personnel; la structure salariale et les conditions de travail; la gestion de la diversité; le perfectionnement des compétences. L'aide financière couvre jusqu'à 50 % des honoraires professionnels pour les services suivants : un diagnostic d'entreprise; un accompagnement de gestion (conseils et stratégies); du soutien pour mettre sur pied un comité de concertation; un soutien en gestion (acquisition et conservation des RH).

CRÉDITS D'IMPÔTS ET CONGÉS FISCAUX

Volet – Crédits d'impôts fédéraux (Canada)

<https://www.ic.gc.ca/app/scr/innovation/list-liste/f9872f20a8ea4564>

Plusieurs crédits d'impôts (remboursables ou non) sont disponibles concernant la main d'œuvre, la formation, les stages, la R-D, etc.

47 - Crédit d'impôt pour la création d'emplois d'apprentis

<https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/particuliers/sujets/tout-votre-declaration-revenus/declaration-revenus/remplir-declaration-revenus/deductions-credits-depenses/ligne-412-credit-impot-a-investissement/credit-impot-creation-emplois-apprentis.html>

48 - Crédit d'impôt pour les petites entreprises

<https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/formulaires-publications/publications/t4012/guide-t2-declaration-revenus-societes-chapitre-4-page-4-declaration-t2.html>

*Les titres en rouge sont des programmes **canadiens** et ceux en bleu **québécois**.

N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous au 514.596.3311 poste 2386 ou hbc@camaq.org

Il nous fera plaisir de vous orienter, de vous informer sur nos subventions sectorielles en cours ou à venir et de partager avec vous nos modèles de budgets ou de demandes !

Volet – Crédits d'impôts provinciaux (Québec)

http://www2.gouv.qc.ca/entreprises/portail/quebec/recherche?action=rechercher&page=1&x=AideFinanciere&lang=fr&motsCles=&mo=1410314411&categorie=grouper_par_mo

Plusieurs crédits d'impôts (remboursables ou non) sont disponibles concernant la main d'œuvre, la formation, les stages, la R-D, etc.

49 - (À venir) Crédit d'impôt pour envoyer vos employés suivre une formation qualifiante

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1102373/penurie-main-doeuvre-quebec-investissement-emplois>

Radio-Canada, 22 mai 2018 : « Avec le dévoilement de sa toute nouvelle Stratégie nationale de la main-d'œuvre (...) Le gouvernement du Québec versera 75 millions sur cinq ans aux entreprises qui rémunéreront leurs employés pendant que ces derniers suivent une « formation qualifiante ». Cette aide financière prendra la forme d'un crédit d'impôt équivalent à 30 % du salaire versé pendant les heures de formation. Quelque 6000 PME en bénéficieront, croit-on. »

50 - Crédit d'impôt pour les salaires en R-D au Québec

<https://www.revenuquebec.ca/fr/entreprises/impots/impot-des-societes/credits-dimpot-des-societes/credits-auxquels-une-societe-peut-avoir-droit/recherche-scientifique-et-developpement-experimental/credit-dimpot-relatif-aux-salaires-r-d/>

51 - Crédit d'impôt pour services d'adaptation technologique

<https://www.revenuquebec.ca/fr/services-en-ligne/formulaires-et-publications/details-courant/co-1029.8.21.22/>

52 - Crédit d'impôt pour la Reconnaissance des consortiums de recherche admissibles

[https://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/informer/recherche-et-innovation/page/programmes-18994/?tx_igaffichagepages_pi1\[mode\]=single&tx_igaffichagepages_pi1\[backPid\]=18870&tx_igaffichagepages_pi1\[currentCat\]=&cHash=33f9b01c70e11b18f2113f0b72faa5d4](https://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/informer/recherche-et-innovation/page/programmes-18994/?tx_igaffichagepages_pi1[mode]=single&tx_igaffichagepages_pi1[backPid]=18870&tx_igaffichagepages_pi1[currentCat]=&cHash=33f9b01c70e11b18f2113f0b72faa5d4)

53 - Crédit d'impôt pour la recherche précompétitive en partenariat privé

https://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/informer/recherche-et-innovation/page/programmes-18971/?tx_igaffichagepages_pi1%5Bmode%5D=single&tx_igaffichagepages_pi1%5BbackPid%5D=18870&tx_igaffichagepages_pi1%5BcurrentCat%5D=&cHash=63b539b95d671304c6238ce6e9710c88

54 - Congé fiscal pour grands projets d'investissement (incluant certaines plateformes numériques)

http://www.finances.gouv.qc.ca/fr/Mesures_fiscales_Secteur_financier_et_entreprises523.asp

55 - Congé fiscal pour experts étrangers

https://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/informer/recherche-et-innovation/page/programmes-18970/?tx_igaffichagepages_pi1%5Bmode%5D=single&tx_igaffichagepages_pi1%5BbackPid%5D=18870&tx_igaffichagepages_pi1%5BcurrentCat%5D=&cHash=ba6a6e89a56e765e96c5caec08fda14a

Cette mesure fiscale s'applique à l'employé. Il s'agit d'un moyen facilitant le recrutement à l'étranger d'experts pour travailler à votre projet d'innovation, de recherche scientifique ou de développement expérimental.

56 - Congé fiscal pour chercheurs étrangers

https://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/informer/recherche-et-innovation/page/programmes-18956/?tx_igaffichagepages_pi1%5Bmode%5D=single&tx_igaffichagepages_pi1%5BbackPid%5D=18870&tx_igaffichagepages_pi1%5BcurrentCat%5D=&cHash=8ed4ff8db2f9bad33a5c76eef79a5a5c

Cette mesure fiscale s'applique à l'employé. Il s'agit d'un moyen facilitant le recrutement à l'étranger de chercheurs pour travailler à votre projet d'innovation, de recherche scientifique ou de développement expérimental.

57 - Crédit d'impôt pour les grands projets créateurs d'emplois

<https://www.revenuquebec.ca/fr/entreprises/impots/impot-des-societes/credits-dimpot-des-societes/credits-auxquels-une-societe-peut-avoir-droit/creation-demplois/credit-dimpot-pour-les-grands-projets-createurs-demplois/>

58 - Crédit d'impôt relatif aux grands projets de transformation numérique

<https://www.revenuquebec.ca/fr/entreprises/impots/impot-des-societes/credits-dimpot-des-societes/credits-auxquels-une-societe-peut-avoir-droit/creation-demplois/credit-dimpot-relatif-aux-grands-projets-de-transformation-numerique/>

59 - Crédit d'impôt relatif à l'intégration des TI dans les PME

<http://www.investquebec.com/quebec/fr/produits-financiers/pme-et-grandes-entreprises/credits-d-impot/credit-d-impot-relatif-a-l-integration-des-TI-dans-les-PME.html>

60 - Crédit d'impôt pour le design de produits fabriqués industriellement (volet design industriel)

https://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/informer/par-secteur-dactivite/design-industriel/page/programmes-9706/?no_cache=1&tx_igaffichagepages_pi1%5Bmode%5D=single&tx_igaffichagepages_pi1%5BbackPid%5D=12542&tx_igaffichagepages_pi1%5BcurrentCat%5D

*Les titres en rouge sont des programmes **canadiens** et ceux en bleu **québécois**.

N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous au 514.596.3311 poste 2386 ou hbc@camag.org

Il nous fera plaisir de vous orienter, de vous informer sur nos subventions sectorielles en cours ou à venir et de partager avec vous nos modèles de budgets ou de demandes !

61 - Crédit d'impôt relatif à la diversification des marchés d'une entreprise manufacturière québécoise

https://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/informer/par-secteur-dactivite/design-industriel/page/programmes-9706/?no_cache=1&tx_igaffichagepages_pi1%5Bmode%5D=single&tx_igaffichagepages_pi1%5BbackPid%5D=12542&tx_igaffichagepages_pi1%5BcurrentCat%5D

62 - Crédit d'impôt pour stage en milieu de travail

<https://www.revenuquebec.ca/fr/citoyens/credits-dimpot/credits-dimpot-pour-stage-en-milieu-de-travail/>

MISSIONS COMMERCIALES, DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET DES AFFAIRES

Volet – Missions commerciales et développement des affaires

63 - Accélérateur 360°

Géré par Aéro Montréal grâce au Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec
https://www.aeromontreal.ca/accelerateur360_fr.html

Personne-contact : Charlotte Laramée, Chargée de projets Croissance PME et Nouveaux Créneaux, 514 987-9398,
charlotte.laramee@aeromontreal.ca

Cette initiative vise à aider à la commercialisation au sein des chaînes d'approvisionnement mondiales. Face à la mutation des chaînes d'approvisionnement, les PME ont dû repenser leurs stratégies d'affaires et, notamment, développer leur base de clients à l'international. Ce programme a donc comme objectifs : Aider les chefs d'entreprises à structurer leur planification stratégique; Soutenir le développement des PME sur les marchés internationaux; Favoriser les rapprochements stratégiques et les partenariats pour consolider l'industrie aérospatiale du Québec. Grâce à : une démarche structurée d'accompagnement, de formations et de veille d'opportunités avec des experts du secteur; l'accès à un réseau de dirigeants d'entreprises prêts à collaborer et à partager leurs expériences; l'accès à du financement correspondant à une subvention non remboursable pouvant atteindre 63% des dépenses admissibles.

64 - Fonds commémoratif Adam Chowaniec pour l'entrepreneuriat mondial

Géré par Startup Canada et Exportation et développement Canada
<http://www.startupcan.ca/adam-chowaniec-memorial-fund-for-global-entrepreneurship/> (en anglais seulement)

Votre entreprise pourrait être admissible à une subvention de 3 000 \$ pour des activités qui favorisent la promotion ou le développement de possibilités d'exportation pour les Canadiens.

65 - Programme de développement économique du Québec - Commercialiser et exporter

Géré par Développement Économique Canada pour les régions du Québec
<http://www.dec-ced.gc.ca/fra/entreprise/exportation/index.html>

Pour connaître le point de service de votre région : <http://www.dec-ced.gc.ca/fra/contact/bureaux/index.html>

Ce programme soutient des projets qui visent à accroître les parts de marché, intégrer des chaînes de valeur ou percer de nouveaux marchés si vous voulez partir en mission pour du démarchage, offrir vos produits et services, faire du maillage, de la recherche de nouveaux partenariats, vous pouvez en profiter pour recruter également. Prêt remboursable jusqu'à 50% des coûts autorisés.

66 - Programme d'appui au développement des secteurs stratégiques et des créneaux d'excellence

Géré par le Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec
<https://www.economie.gouv.qc.ca/bibliotheques/programmes/aide-financiere/programme-dappui-au-developpement-des-secteurs-strategiques-et-des-creneaux-dexcellence/>

Les interventions réalisées dans le cadre du programme doivent tenir compte des orientations générales suivantes : le projet doit s'inscrire dans le cadre de la mise en œuvre de stratégies ministérielles et gouvernementales et, plus particulièrement, dans le cadre de la mise en œuvre : des stratégies de développement des créneaux et des pôles d'excellence; des grappes métropolitaines et filières industrielles. Le projet doit aussi :

bénéficier au développement de plusieurs entreprises; favoriser les alliances, les partenariats, les réseaux et le maillage entre les entreprises, les organismes de développement économique et de recherche et les institutions d'enseignement. Ex de projets : réalisation d'études d'un secteur, forum, mise sur pied d'un réseau, activités de promotion pour l'image de marque de ce secteur, etc. Rembourse de 40% à 50% des dépenses admissibles jusqu'à un maximum de 500 000\$/année.

67 - Programme Exportation PEX — Volet Entreprises

Géré par le Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec
https://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/financement/exportation/page/programmes-20556/?tx_igaffichagepages_pi1%5BbackPid%5D=20097&tx_igaffichagepages_pi1%5BcurrentCat%5D=&tx_igaffichagepages_pi1%5Bmode%5D=single&tx_igaffichagepages_pi1%5BparentPid%5D=18328&cHash=f62767280276de789c6b45547fcb01d5

Vous souhaitez accroître vos occasions d'affaires? Vous pourriez bénéficier d'une aide financière pouvant couvrir jusqu'à 40 % de dépenses admissibles, telles que : l'embauche d'un spécialiste à l'exportation; la conception d'un plan d'affaires international; l'exposition à une foire commerciale.

*Les titres en rouge sont des programmes **canadiens** et ceux en bleu **québécois**.

N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous au 514.596.3311 poste 2386 ou hbc@camag.org

Il nous fera plaisir de vous orienter, de vous informer sur nos subventions sectorielles en cours ou à venir et de partager avec vous nos modèles de budgets ou de demandes !

68 - Programmes d'accords industriels (7)

Géré par le Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec

<https://www.economie.gouv.qc.ca/fr/bibliotheques/programmes/aide-financiere/programmes-daccords-industriels-pai/>

Vous pourriez recevoir de l'aide financière et du soutien pour vos projets d'accords industriels (PAI), technologiques ou de services en Europe. Ces sept (7) programmes vous aideraient dans l'organisation de missions de courte durée pour les dirigeants ou cadres techniques de votre entreprise.

69 - Programme CanExport

Géré par Affaires Mondiales Canada

<http://international.gc.ca/trade-commerce/funding-financement/canexport/index.aspx?lang=fra>

Vous pourriez obtenir un montant maximal de 50 000 \$ pour rembourser jusqu'à 50 % des dépenses admissibles pour promouvoir votre entreprise sur de nouveaux marchés internationaux. Au nombre des activités admissibles, notons : les voyages d'affaires; les foires commerciales; les études de marché; l'actualisation d'outils de marketing. Les dépenses admissibles comprennent les frais de déplacement, les honoraires d'entrepreneurs ou d'experts-conseils et certains frais juridiques.

70 - Visée mondiale en innovation

Géré par Affaires Mondiales Canada

<http://deleguescommerciaux.gc.ca/funding-financement/ggi-vmi/index.aspx?lang=fra>

Vous êtes un chercheur canadien d'une petite ou moyenne entreprise, d'une université ou d'un centre de recherche non gouvernemental qui souhaite consolider un partenariat international en vue de commercialiser votre technologie? Dans ce cas, vous pourriez recevoir jusqu'à 75 % des coûts associés aux activités de développement de partenariats (frais de déplacement internationaux et locaux, d'hébergement, de repas, les coûts de réunions, les frais juridiques requis). Vous devez démontrer que le partenariat que vous ciblez vous permettrait de créer ou d'améliorer un produit ou un service réalisable sur le plan technologique.

Volet – Développement régional

71 - Développer des écosystèmes innovants (pour regroupement/associations d'entreprises seulement)

Géré par Développement Économique Canada pour les régions du Québec

<http://www.dec-ced.gc.ca/fra/region/ecosystemes/index.html>

Pour connaître le point de service de votre région : <http://www.dec-ced.gc.ca/fra/contact/bureaux/index.html>

Ce programme soutient des projets visant à accroître le dynamisme entrepreneurial des régions, c'est-à-dire : animer, favoriser des liens productifs entre les membres d'un réseau; organiser des activités qui permettent aux entreprises de bénéficier d'avantages compétitifs; accéder, se rapprocher ou développer des liens auprès d'acheteurs potentiels ou de collaborateurs; mobiliser les acteurs économiques porteurs de développement, dans une région dépendante de ressources naturelles, d'une seule industrie ou d'un employeur unique. Rembourse jusqu'à 50% des coûts autorisés. Si la demande est déposée par un OBNL, jusqu'à 90% des coûts pourraient être autorisés.

72 - Développer et promouvoir une région (pour regroupement d'acteurs régionaux seulement)

Géré par Développement Économique Canada pour les régions du Québec

<http://www.dec-ced.gc.ca/fra/region/atout/index.html>

Pour connaître le point de service de votre région : <http://www.dec-ced.gc.ca/fra/contact/bureaux/index.html>

Ce programme soutient des projets visant à : promouvoir les régions pour accroître les investissements étrangers ou pour favoriser l'augmentation des dépenses de touristes hors-Québec; renforcer l'activité économique des régions et générer des investissements et des retombées économiques par l'acquisition d'équipement collectif économique. Rembourse jusqu'à 50% des coûts autorisés. Si la demande est déposée par un OBNL, jusqu'à 90% des coûts pourraient être autorisés.

73 - Fonds de diversification économique — MRC des Sources

Géré par le Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec

<https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/diversification-economique-de-la-mrc-des-sources/fonds-de-diversification-economique-mrc-des-sources/fonds-de-diversification-economique-mrc-des-sources/>

Vous pourriez bénéficier d'une aide financière, si vous réalisez un projet de création d'une entreprise ou d'expansion d'une entreprise existante dans le secteur manufacturier, tertiaire moteur à valeur ajoutée ou touristique sur le territoire de la MRC des Sources

74 - Fonds de diversification économique du Centre-du-Québec et de la Mauricie

Géré par le Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec

<https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/diversification-economique-du-centre-du-quebec-et-de-la-mauricie/fonds-de-diversification-economique-du-centre-du-quebec-et-de-la-mauricie/>

Vous pourriez bénéficier d'une aide financière, si vous réalisez un projet de création d'une entreprise ou d'expansion d'une entreprise existante dans le secteur manufacturier, tertiaire moteur à valeur ajoutée ou touristique dans les régions du Centre-du-Québec et de la Mauricie.

*Les titres en rouge sont des programmes **canadiens** et ceux en bleu **québécois**.

N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous au 514.596.3311 poste 2386 ou hbc@camag.org

Il nous fera plaisir de vous orienter, de vous informer sur nos subventions sectorielles en cours ou à venir et de partager avec vous nos modèles de budgets ou de demandes !

75 - Fonds d'aide aux initiatives régionales (FAIR) - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Géré par le Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec

<https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/diversification-economique-du-centre-du-quebec-et-de-la-mauricie/fonds-de-diversification-economique-du-centre-du-quebec-et-de-la-mauricie/>

Le Fonds d'aide aux initiatives régionales vise le développement économique et touristique de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine dans le but de favoriser la création d'emplois et de richesse. Les projets qui seront soutenus devront nécessairement avoir comme objectif l'amélioration de la compétitivité et l'augmentation de la production de biens à valeur ajoutée.

76 - Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) (sauf Montréal et Capitale-Nationale)

Géré par Affaires Municipales et Occupation du territoire du Québec

<https://www.mamot.gouv.qc.ca/developpement-territorial/programmes/fonds-dappui-au-rayonnement-des-regions-farr/>

Liste des contacts par région administrative : https://www.mamot.gouv.qc.ca/developpement-territorial/programmes/fonds-dappui-au-rayonnement-des-regions-farr/gestion-regionale-du-programme/?no_cache=1

Le FARR est un nouveau programme qui, à terme, sera doté d'une enveloppe de 100 M\$ par année. Il est mis à la disposition des régions, à l'exception de celles de Montréal et de la Capitale-Nationale pour qui d'autres fonds sont prévus

77 - Fonds de développement économique de la région de la Capitale-Nationale (FDERCN)

Géré par Secrétariat à la Capitale-Nationale

<http://www.scn.gouv.qc.ca/aide-financiere/index.asp>

Le FDERCN soutient la réalisation de projets ayant un impact sur le développement économique de la région de la Capitale-Nationale. Les projets soutenus doivent contribuer au dynamisme, à la vitalité, au développement économique, à l'essor économique et au rayonnement de la région de la Capitale-Nationale.

78 - Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole (Montréal)

Géré par le Secrétariat à la région métropolitaine, gouvernement du Québec

<https://www.mamot.gouv.qc.ca/secretariat-a-la-region-metropolitaine/aide-financiere/fonds-dinitiative-et-de-rayonnement-de-la-metropole/>

Le Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole (FIRM), administré par le Secrétariat à la région métropolitaine, est l'un des principaux leviers dont dispose le ministre responsable de la région de Montréal pour stimuler l'activité économique, culturelle et sociale de la métropole. Depuis sa création, ce fonds a soutenu plus de 2000 projets représentant des investissements globaux de 2,5 G\$. Plusieurs de ces projets contribuent aujourd'hui à la compétitivité de la métropole et à son rayonnement national et international.

TRANSPORT AÉRIEN ET DÉVELOPPEMENT AÉROPORTUAIRE

79 - Créneau d'excellence sur les drones civils et commerciaux

Géré par le Centre d'excellence des drones grâce au programme ACCORD du Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec

https://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/creer-liens/demarche-accord/page/creneaux-dexcellence-23264/?no_cache=1&tx_igaffichagepages_pi1%5Bmode%5D=single&tx_igaffichagepages_pi1%5BbackPid%5D=70&tx_igaffichagepages_pi1%5BcurrentCat%5D=&cHash=a02e95a9dfd233953e3e50d2d77a6f5b&tx_igaffichagepages_pi1%5BparentPid%5D=10711

Pour plus d'informations : <http://cedalma.com/nous-joindre/>

Ce nouveau créneau d'excellence des drones civils et commerciaux peut financer des projets québécois selon les quatre orientations stratégiques suivantes : diversification et croissance des marchés; développement des technologies et des compétences; organisation et structuration de l'industrie québécoise des drones; participation à la mise en place d'un cadre réglementaire efficace et sécuritaire.

80 - (À venir) Programme d'aide pour les dessertes aériennes régionales

Géré par le Ministère du Transport, Mobilité Durable et Électrification des Transports du Québec (MTMDET)

Document sur la Politique de Mobilité durable 2030 : https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/ministere/role_ministere/DocumentsPMD/PMD-06-cadre-intervention.pdf

Le programme (Mesure 2, p.11) vise à créer un environnement favorable à l'établissement d'une meilleure desserte aérienne régionale en favorisant la création ou l'amélioration des services offerts par les transporteurs aériens déjà présents en région et en encourageant la venue de nouveaux acteurs. En vertu de ce programme, le gouvernement du Québec peut financer la création d'un fonds de démarrage pour de nouveaux services aériens régionaux et le maintien de liaisons aériennes. Également, diverses initiatives ayant un impact positif sur la desserte aérienne seraient admissibles au programme. Ainsi, des projets de conception d'un système de réservation, de sites Internet, de programmes de fidélisation, de campagnes de promotion, de forfaits touristiques, d'études et de plans d'affaires sont admissibles. En plus de viser le développement de liaisons aériennes comme décrit auparavant, le programme vise aussi à créer une dynamique améliorant la compétitivité des petits transporteurs, laquelle pourrait se refléter sur les tarifs aériens offerts.

*Les titres en rouge sont des programmes **canadiens** et ceux en bleu **québécois**.

N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous au 514.596.3311 poste 2386 ou hbc@camag.org

Il nous fera plaisir de vous orienter, de vous informer sur nos subventions sectorielles en cours ou à venir et de partager avec vous nos modèles de budgets ou de demandes !

81 - (À venir) « Découvrons notre Québec »

Géré par le Ministère du Transport, Mobilité Durable et Électrification des Transports du Québec (MTMDET) en collaboration avec le ministère du Tourisme, l'Alliance de l'industrie touristique du Québec et les compagnies aériennes

Document sur la Politique de Mobilité durable 2030 : https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/ministere/role_ministere/DocumentsPMD/PMD-06-cadre-intervention.pdf

Le (MTMDET) formera un groupe de travail (Mesure 3, p.12) avec le ministère du Tourisme, l'Alliance de l'industrie touristique du Québec et les compagnies aériennes présentes sur le territoire du Québec, afin de mettre au point rapidement une initiative qui permettra aux Québécois de visiter les régions à plus faible coût. Le groupe de travail aura comme mandat : de proposer une mesure temporaire visant à augmenter la demande de vols intérieurs, ce qui accroîtra l'offre de services et, ultimement, réduira les tarifs aériens; d'évaluer la mesure offerte au terme d'une période de cinq ans relativement, notamment, à son impact sur les tarifs aériens pour les régions visées. Une somme de 10 millions de dollars sur cinq ans est prévue pour la nouvelle mesure qui sera recommandée par le groupe de travail.

82 - (À venir) Programme d'aide québécois pour les infrastructures aéroportuaires régionales

Géré par le Ministère du Transport, Mobilité Durable et Électrification des Transports du Québec (MTMDET)

Document sur la Politique de Mobilité durable 2030 : https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/ministere/role_ministere/DocumentsPMD/PMD-06-cadre-intervention.pdf

Le nouveau programme (Mesure 4, p.13) contribuera à assurer la pérennité des infrastructures aéroportuaires et de soutenir les initiatives locales visant l'amélioration des infrastructures nécessaires à l'offre de transport aérien en région. Le programme est destiné aux municipalités, MRC, régies intermunicipales, communautés autochtones et sociétés à but non lucratif propriétaires d'un aéroport. Le programme vise principalement les aéroports contribuant : à la mobilité des citoyens par une offre de vols réguliers ou nolisés; à l'offre de soins de santé en région par la présence d'un nombre minimal de vols sanitaires exploités par le SAG ou ses sous-traitants; à la mise en œuvre du Plan Nord, compte tenu de l'aspect stratégique du transport aérien pour les territoires nordiques; au développement économique des régions ciblées par la présence de l'aviation d'affaires, d'écoles de pilotage, d'entreprises du domaine de l'aérospatiale, de l'entretien d'aéronefs ou autres. Le programme permet de financer une multitude de travaux liés aux infrastructures et aux équipements nécessaires au bon fonctionnement d'un aéroport, tels que les pistes, le balisage lumineux, les stations automatisées d'observation météorologique, les approches aux instruments, les clôtures, les bâtiments et autres.

83 - (À venir) Programme d'aide gouvernementale à l'amélioration de l'efficacité du transport aérien

(PETMAF)

Géré par le Ministère du Transport, Mobilité Durable et Électrification des Transports du Québec (MTMDET)

<https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/aide-finan/programmes-aide/Pages/Programme-aide-amelioration-efficacite-maritime-aerien-ferroviaire.aspx>

Document sur la Politique de Mobilité durable 2030 : https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/ministere/role_ministere/DocumentsPMD/PMD-06-cadre-intervention.pdf

Le MTMDET poursuivra le soutien financier gouvernemental (Mesure 5, p.13) qu'il accorde au transport aérien dans le cadre du PETMAF, un incitatif financier qu'il gère et qui est inscrit au Plan d'action en électrification des transports 2015-2020. Par ce programme, le MTMDET encourage l'innovation et le recours aux technologies vertes adaptées au transport aérien et encourage l'ensemble des transporteurs aériens à mener des audits énergétiques pour l'ensemble de leurs activités. Le PETMAF contribue à la réduction des émissions de GES en appuyant les initiatives concernant le rajeunissement de la flotte d'aéronefs, l'installation des équipements (ailettes) sur les avions pour réduire la consommation des carburants, l'électrification de certaines activités à l'aéroport (utilisation des unités d'air préconditionné fonctionnant à l'électricité pour les passerelles d'embarquement), utilisation de camions de déneigement moins énergivores, réalisation d'études pour optimiser l'utilisation des équipements roulants des aéroports, etc.

84 - Fonds d'initiatives du Plan Nord (FIPN)

Géré par la Société du Plan Nord du Québec

<https://plannord.gouv.qc.ca/fr/aide-financiere/>

Surveillez les prochains appels d'offre. Le FIPN vise à appuyer et promouvoir des projets qui : Génèrent des activités économiques et, d'autre part, qui créent et maintiennent des emplois sur le territoire d'application du Plan Nord; Favorisent le développement et le mieux-être des communautés du Nord; Visent la protection de l'environnement et la conservation de la biodiversité.

PRODUCTIVITÉ, INNOVATIONS, R-D, PRÉ-COMMERCIALISATION ET COLLABORATIONS

Volet – Productivité et implantation de nouvelles technologies

85 - Audit Industrie 4.0

Géré par Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec

<https://www.economie.gouv.qc.ca/bibliotheques/programmes/aide-financiere/programme-audit-industrie-40/>

Le programme Audit industrie 4.0 vise à inciter le plus grand nombre d'entreprises manufacturières québécoises possible à entreprendre le virage numérique, en réalisant un diagnostic et un plan numérique liés à l'industrie 4.0. Rembourse jusqu'à un maximum de 15 000 \$ pour les honoraires professionnels et les frais de déplacement.

*Les titres en rouge sont des programmes **canadiens** et ceux en bleu **québécois**.

N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous au 514.596.3311 poste 2386 ou hbc@camaq.org

Il nous fera plaisir de vous orienter, de vous informer sur nos subventions sectorielles en cours ou à venir et de partager avec vous nos modèles de budgets ou de demandes !

86 - MACH FAB 4.0

Géré par Aéro Montréal avec la collaboration des partenaires Sous-traitance industrielle Québec (STIQ), le CEFRIO et AÉROÉTS et grâce au soutien financier du Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec

<https://www.aeromontreal.ca/machfab.html>

Document de la subvention : <https://www.aeromontreal.ca/download/fca8addf7394cd/Sommaire+Ex%C3%A9cutif+-+MACH+FAB+4.0.pdf>

Pour plus d'informations : Martin-C. Boucher, M. Ing., Chargé de projets MACH FAB 4.0, 514 987-9324, martin-charles.boucher@aeromontreal.ca

MACH FAB 4.0 est une mesure d'accompagnement personnalisée conçue à l'intention des PME dont le but est de favoriser l'implantation des technologies numériques et de la fabrication avancée. La subvention couvre 45.3% des dépenses admissibles pour un maximum de 300 000\$. D'autres conditions s'appliquent.

87 - Programme de développement économique du Québec – Améliorer la productivité

Géré par Développement Économique Canada pour les régions du Québec

<http://www.dec-ced.gc.ca/fra/entreprise/productivite/index.html>

Pour connaître le point de service de votre région : <http://www.dec-ced.gc.ca/fra/contact/bureaux/index.html>

Ce programme soutient des projets qui visent à optimiser ou numériser la production ou l'offre de services. Les activités pouvant être appuyées sont : Acquisition d'équipements, d'outils informatiques et de technologies; Acquisition logiciels (plateforme de gestion de la relation client, progiciel de gestion intégrée, gestion énergétique, gestion environnementale, etc.); Aménagement, mise à niveau, expansion ou construction d'installations; Amélioration des processus et/ou de la gestion des opérations; Amélioration de produits et services déjà existants; Achat de brevet et de licence; Activités de certification; Développement des capacités de gestion; Recrutement de ressources spécialisées; Transfert de connaissances; Développement de stratégies, etc. Prêt remboursable jusqu'à 50% des coûts autorisés.

88 - Programme de développement économique du Québec – Innover, adopter ou transférer une technologie

Géré par Développement Économique Canada pour les régions du Québec

<http://www.dec-ced.gc.ca/fra/entreprise/productivite/index.html>

Pour connaître le point de service de votre région : <http://www.dec-ced.gc.ca/fra/contact/bureaux/index.html>

Ce programme soutient des projets qui visent à innover, adapter une technologie ou assurer un transfert technologique aux PME. Les activités pouvant être appuyées sont : Développement de nouveaux produits et services; Amélioration de produits et services déjà existants; Acquisition d'équipements, d'outils informatiques et de technologies; Transfert technologique aux entreprises; Achat de brevet ou de licence; Recherche appliquée en lien direct avec les entreprises; Développement des capacités de gestion; Recrutement de ressources spécialisées; Regroupements, alliances et partenariats; Transfert de connaissances; Prototypage, preuve de concept, démonstration, vitrines technologiques; Développement de stratégies; Démarchage et recherche de financement etc. Prêt remboursable jusqu'à 50% des coûts autorisés.

89 - Programme PME en action — Appui à la productivité des PME

Géré par Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec

<https://www.economie.gouv.gc.ca/fr/bibliotheques/programmes/aide-financiere/programme-pme-en-action/programme-pme-en-action-volet-appui-a-la-productivite-des-pme/>

Votre entreprise pourrait recevoir une contribution non remboursable atteignant jusqu'à 40 % des dépenses admissibles (incluant les honoraires professionnels et l'achat d'informations spécialisées) pour des projets tels que l'optimisation de la chaîne d'approvisionnement; la mise en place d'un système de gestion intégré ou de gestion de la relation client; la mise en conformité de normes et de standards de production; l'implantation d'un système de coût de revient.

Volet – Recherche et développement (R-D), pré-commercialisation, brevets et collaborations

90 - Programme Premier brevet

Géré par le Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec

<https://www.economie.gouv.gc.ca/fr/bibliotheques/programmes/aide-financiere/programme-premier-brevet/>

Bénéficiez d'une contribution non remboursable pouvant atteindre 50 % des dépenses admissibles, jusqu'à un maximum de 25 000 \$ pour votre projet de demande de brevet, d'enregistrement de dessin industriel ou de topographie de circuit intégré. Vous devez : détenir une entreprise québécoise de 250 employés et moins; démontrer des efforts de recherche et développement, réalisés en tout ou en partie.

91 - Programme d'innovation Construire au Canada (PICC)

Géré par Services publics et Approvisionnement Canada

<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/picc-bcip/index-fra.html>

Le Programme d'innovation Construire au Canada aide les innovateurs à : effectuer leur première vente de référence; vendre leur innovation en gardant la propriété intellectuelle; mettre à l'essai leur innovation dans un cadre réel; obtenir des avis leur permettant de commercialiser leurs produits plus rapidement. Le programme peut verser jusqu'à 500 000 \$ pour une innovation non militaire et jusqu'à 1 million de dollars pour les innovations militaires. Le PICC cible des innovations dans dix 10 secteurs prioritaires.

*Les titres en rouge sont des programmes **canadiens** et ceux en bleu **québécois**.

N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous au 514.596.3311 poste 2386 ou hbc@camag.org

Il nous fera plaisir de vous orienter, de vous informer sur nos subventions sectorielles en cours ou à venir et de partager avec vous nos modèles de budgets ou de demandes !

92 - Programme Aero-Connect

Géré par le CRIAQ et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG)

http://www.criq.aero/2016/Programmes/Programme/11189634216/nos_programmes.html

Dirigés par l'industrie, les projets du programme Aero-Connect du CRIAQ visent développer de nouvelles relations entre l'industrie aérospatiale et le milieu académique par la mise sur pied de nouvelles collaborations de recherche. Aero-Connect bonifie le Programme de Subventions d'engagement partenarial (SEP, ou Engage) du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG). La recherche nécessaire dans ces projets peut être réalisée au sein des universités et des collèges. Les projets du programme Aero-Connect ont une durée maximale de 6 mois et se concentrent sur des technologies qui, au début du projet, ont un niveau de maturité technologique (ou technology readiness level, TRL) de 1 à 4.

93 - Programme Accélération-Innovation PME

Géré par le CRIAQ

www.criq.aero/2016/Programmes/Programme/11189634216/nos_programmes.html/first

Un programme de coaching à l'innovation qui aide les PME membres du CRIAQ à développer leur stratégie R et D pour améliorer leur capacité d'innovation.

94 - Programme Solutions innovatrices Canada

Géré par Innovation, Sciences et Développement Économique Canada

<http://www.ic.gc.ca/eic/site/101.nsf/fra/accueil>

Votre entreprise entend-elle trouver une solution novatrice pour relever un défi particulier d'un ministère ou d'un organisme du gouvernement du Canada? Si oui, votre entreprise pourrait recevoir jusqu'à 150 000 \$ pour le bien-fondé de la conception. Puis, si le projet est approuvé, elle pourrait obtenir jusqu'à un(1) million de dollars pour mettre au point un prototype.

95 - Appels de projets stratégiques mobilisateurs

Géré par le Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec

[https://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/financement/r-d-et-innovation/page/projets-mobilisateurs-](https://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/financement/r-d-et-innovation/page/projets-mobilisateurs-23491/?no_cache=1&tx_igaffichagepages_pi1%5Bmode%5D=single&tx_igaffichagepages_pi1%5BbackPid%5D=27&tx_igaffichagepages_pi1%5BcurrentCat%5D=&cHash=eab7d2b8bdbfe02009a81e7194d1fe4f)

[23491/?no_cache=1&tx_igaffichagepages_pi1%5Bmode%5D=single&tx_igaffichagepages_pi1%5BbackPid%5D=27&tx_igaffichagepages_pi1%5BcurrentCat%5D=&cHash=eab7d2b8bdbfe02009a81e7194d1fe4f](https://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/financement/r-d-et-innovation/page/projets-mobilisateurs-23491/?no_cache=1&tx_igaffichagepages_pi1%5Bmode%5D=single&tx_igaffichagepages_pi1%5BbackPid%5D=27&tx_igaffichagepages_pi1%5BcurrentCat%5D=&cHash=eab7d2b8bdbfe02009a81e7194d1fe4f)

Ces appels de projets visent à encourager les partenariats d'investissement auprès des industriels et d'organismes appartenant à des domaines variés afin d'accroître leur potentiel de croissance, notamment par l'innovation. Dans ces appels, le gouvernement du Québec accorde plusieurs millions de dollars aux développements industriels stratégiques d'entreprises québécoises pour, entre autres choses : commercialiser de nouveaux produits, procédés et services en vue de positionner les entreprises et de les aider à prendre de l'expansion par l'intégration des chaînes de valeur; mettre en œuvre des projets qui visent à résoudre des problèmes communs dans l'industrie et qui, finalement, positionnent avantageusement le secteur; appuyer les projets de transformation de l'économie, les nouveaux modèles d'affaires et l'innovation de commercialisation.

Lors des appels de projets : 1) il est possible de soumettre de nouveaux projets stratégiques mobilisateurs ou 2) soumettre des propositions lors des différentes phases des projets stratégiques mobilisateurs qui ont déjà démarré.

Projet SA²GE (Systèmes Aéronautiques d'Avant-Garde pour l'Environnement)

Géré par le Regroupement pour le développement de l'avion plus écologique via le Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec

<http://www.sa2ge.org/>

Pour les appels de projets : https://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/financement/r-d-et-innovation/page/projets-mobilisateurs-23494/?no_cache=1&tx_igaffichagepages_pi1%5Bmode%5D=single&tx_igaffichagepages_pi1%5BbackPid%5D=27&tx_igaffichagepages_pi1%5BcurrentCat%5D=&cHash=a7f3a696f20b176528d3c2b0b71da156

Le Regroupement pour le développement de l'avion plus écologique est une association de spécialistes de l'aéronautique, réunis pour développer de nouveaux produits, procédés ou services dont la commercialisation favorisera l'adaptation aux nouvelles normes environnementales ainsi qu'une réduction de l'empreinte environnementale du secteur aérospatial québécois. Le Regroupement vise à maintenir la place concurrentielle du Québec dans un marché aéronautique mondial en pleine mutation, face à la lutte contre les changements climatiques et aux nouvelles réglementations environnementales

96 - Créativité Québec

Géré par Investissement Québec et le Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec

<http://www.investquebec.com/quebec/fr/produits-financiers/tous-nos-produits/creativite-quebec.html>

<https://www.economie.gouv.qc.ca/bibliotheques/programmes/aide-financiere/creativite-quebec/>

Créativité Québec s'adresse aux entreprises qui ont des projets novateurs et qui cherchent du financement pour acquérir de nouvelles technologies ou encore pour développer ou améliorer des produits ou des procédés. Le montant de l'intervention financière est d'un minimum de 50 000 \$ et d'un maximum de 5 millions de dollars. Une subvention liée aux dépenses de commercialisation d'un projet mettant en place une vitrine technologique pourra atteindre un maximum de 350 000 \$. Les types d'aide suivants sont offerts : contribution remboursable (prêt); garantie de prêt d'au plus 70 % sur la perte nette; prise de participation; subvention (offerte exceptionnellement).

*Les titres en rouge sont des programmes **canadiens** et ceux en bleu **québécois**.

N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous au 514.596.3311 poste 2386 ou hbc@camag.org

Il nous fera plaisir de vous orienter, de vous informer sur nos subventions sectorielles en cours ou à venir et de partager avec vous nos modèles de budgets ou de demandes !

97 - Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (ISAD)

Géré par Industrie Canada

http://ito.ic.gc.ca/eic/site/ito-oti.nsf/fra/h_00022.html

Si votre société canadienne exerce des activités de recherche et développement dans les industries de l'aérospatiale, de la défense, de l'espace ou de la sécurité, vous pourriez obtenir du financement jusqu'à 40 % des coûts de votre projet.

98 - Passeport innovation

Géré par le Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec

https://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/financement/r-d-et-innovation/page/programmes-20576/?tx_igaffichagepages_pi1%5Bmode%5D=single

Attention cette mesure pourrait être que pour les entreprises membres de Québec Innove. Pour savoir si vous êtes admissibles contacter Charles Lacaze, Conseiller au MESI, 418 691-5973 poste 3820, passeport-innovation@economie.gouv.qc.ca

Passeport innovation vise à soutenir les PME aux différentes étapes d'un projet de recherche, d'innovation technologique ou organisationnelle et à les aider à renforcer leur capacité en matière d'innovation. La durée maximale des projets est de trois ans. Les dépenses admissibles comprennent l'ensemble des coûts liés à la réalisation des projets et le taux d'aide maximal peut atteindre 50 % de ces dépenses.

99 - Programme canadien de l'innovation à l'international (PCII)

Géré par Affaires Mondiales Canada, gouvernement du Canada

<http://deleguescommerciaux.gc.ca/funding-financement/ciip-pcii/index.aspx?lang=fra>

Si vous êtes une entreprise canadienne à but lucratif qui désire collaborer avec un partenaire au Brésil, en Chine, en Inde, en Israël ou en Corée du Sud, vous pourriez obtenir jusqu'à 50 % des coûts associés à la commercialisation de votre innovation, dont l'élaboration, l'adaptation et la validation de la technologie. Pour être admissible, vous devez avoir un projet qui : pourrait être un succès commercial; est réalisable sur le plan technologique; poursuit des fins non militaires.

100 - Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI-CNRC)

Géré par le Conseil National de Recherches Canada

http://www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/pari/services/aide_financiere.html

Votre petite ou moyenne entreprise pourrait être admissible à recevoir des contributions financières pour développer, adopter, adapter ou commercialiser des technologies nouvelles ou améliorées.

101 - Programme de démonstration de technologies (PDT)

Géré par Industrie Canada

http://ito.ic.gc.ca/eic/site/ito-oti.nsf/fra/h_00837.html

Fournit des contributions non remboursables à l'appui de projets de démonstration de technologie à grande échelle dans les secteurs de l'aérospatiale, de la défense, de l'espace et de la sécurité. Les projets de démonstration, menés par un fabricant d'équipement d'origine (FEO) ou une compagnie de niveau 1, nécessitent l'intégration de nombreuses technologies et la coordination des activités et des ressources de nombreux membres du projet. La subvention rembourse 75% des dépenses admissibles.

102 - Programme de développement des technologies spatiales (PDTs)

Géré par l'Agence spatiale canadienne

<http://www.csa-asc.gc.ca/fra/programmes/pdts/default.asp>

Votre organisation (industrie ou milieu universitaire) pourrait recevoir de l'aide financière et technique pour mener des activités de R-D sur des technologies spatiales. Cette aide couvre des appels de propositions (dans le cadre d'appels d'offres habituels), l'évaluation et la sélection, ainsi que la gestion rigoureuse de projet.

103 - Fonds stratégiques pour l'innovation

Géré par le Ministère de l'Innovation, Sciences et Développement économique Canada

<https://www.canada.ca/fr/innovation-sciences-developpement-economique/programmes/fonds-strategique-innovation.html>

Le Fonds stratégique pour l'innovation alloue des contributions remboursables et non remboursables de plus de 10 millions de dollars aux entreprises de toutes tailles partout au Canada dans les secteurs industriel et technologique. Il regroupe et simplifie l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense, le Programme de démonstration de technologies, le Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile et le Programme d'innovation pour les fournisseurs du secteur de l'automobile.

104 - Programme ESSOR

Géré par le Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec et Investissement Québec

<http://www.investquebec.com/quebec/fr/produits-financiers/toutes-nos-solutions/essor.html>

<https://www.economie.gouv.qc.ca/bibliotheques/programmes/aide-financiere/programme-essor/programme-essor-volet-appui-aux-projets-dinvestissement/>

Le programme ESSOR vise à appuyer les projets d'investissement au Québec dans une perspective d'accroissement de la compétitivité et de la productivité, de création d'emplois et de développement durable.

*Les titres en rouge sont des programmes **canadiens** et ceux en bleu **québécois**.

N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous au 514.596.3311 poste 2386 ou hbc@camag.org

Il nous fera plaisir de vous orienter, de vous informer sur nos subventions sectorielles en cours ou à venir et de partager avec vous nos modèles de budgets ou de demandes !

105 - Programme de soutien à la valorisation et au transfert (PSVT-volet 2) - Soutien aux projets structurants

Géré par le Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec

[https://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/informer/recherche-et-innovation/page/programmes-18987/?tx_igaffichagepages_pi1\[mode\]=single&tx_igaffichagepages_pi1\[backPid\]=18870&tx_igaffichagepages_pi1\[currentCat\]=&tx_igaffichagepages_pi1\[parentPid\]=18984&cHash=ae6bc34a82305600f0c3292ae7923145](https://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/informer/recherche-et-innovation/page/programmes-18987/?tx_igaffichagepages_pi1[mode]=single&tx_igaffichagepages_pi1[backPid]=18870&tx_igaffichagepages_pi1[currentCat]=&tx_igaffichagepages_pi1[parentPid]=18984&cHash=ae6bc34a82305600f0c3292ae7923145)

Ce programme vise à contribuer à la valorisation des connaissances, des savoir-faire et des nouvelles technologies et à leur transfert vers les entreprises et les autres organisations; à favoriser la synergie des différents acteurs du système d'innovation; à mettre en valeur les résultats de la recherche institutionnelle qui ont un potentiel commercial; à accroître les collaborations et les partenariats de recherche entre les universités et les entreprises en vue de faciliter le transfert technologique; à favoriser le démarrage d'entreprises technologiques innovantes et à encourager l'innovation technologique dans les entreprises.

Du soutien financier est également disponible via les centres/consortiums suivants :

105.1 - Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium (CQRDA)

<http://www.cqrda.ca/nos-services/soutien-financier/>

105.2 - Consortium de recherche et d'innovation en aérospatiale au Québec (CRIAQ)

http://www.criaq.aero/2016/Projets_A/Fonctionnement/12958023592/mode_de_fonctionnement.html

105.3 - Consortium de recherche et d'innovation en transformation métallique (CRITM)

<http://critm.ca/financements>

105.4 - Consortium InnoVÉÉ (Innovation en Énergie Électrique)

<http://www.innov-ee.ca/a-propos/avantages-de-la-recherche-collaborative/>

105.5 - Pôle de recherche et d'innovation en matériaux avancés au Québec (PRIMA Québec)

<http://www.prima.ca/fr/financement-entreprises>

105.6 - Partenariat de recherche orientée en microélectronique, photonique et télécommunications (PROMPT)

<http://promptinnov.com/services/financement-par-subvention-pour-la-recherche-en-tic/#soumettez-votre-demande>

105.7 - Réseau Trans-tech (Centres collégiaux de transfert de technologie ou CCTT)

<http://reseautranstech.qc.ca/aide-financiere/>

105.8 - Centre francophone d'informatisation des organisations (CEFRIO)

<https://cefrio.qc.ca/cefrio/>

106 - Subventions d'engagement partenarial (SEP)

Géré par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada

http://www.nserc-crsng.gc.ca/Professors-Professeurs/RPP-PP/Engage-Engagement_fra.asp

Si votre entreprise exerce ses activités au Canada, vous pourriez recevoir une subvention d'un montant maximal de 25 000 \$ quand vous établissez un partenariat avec un collègue ou une université pour développer une technologie utile. Pour être admissible, votre entreprise doit : compter au moins 2 employés à temps plein; être en activité depuis au moins 2 ans. Vous devez démontrer en quoi la recherche collaborative entraînera des retombées économiques importantes. La subvention, jusqu'à 25 000\$, couvre un projet de 6 mois ou moins, et vous pourriez obtenir tout au plus 2 subventions par année.

107 - Programme d'innovation dans les collèges et la communauté – subventions de recherche et développement appliquée

Géré par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada

http://www.nserc-crsng.gc.ca/professors-professeurs/rpp-pp/ard-rda_fra.asp

Vous pourriez recevoir un financement maximal de 150 000 \$ lorsque vous établissez un partenariat avec un collègue canadien admissible pour élaborer des technologies propres. Votre subvention pourrait atteindre jusqu'à 150 000 \$ lorsque vous couvrez 50 % ou plus du coût du projet. Votre entreprise ou consortium doit être établi au Canada et vous devez faire usage de la recherche. Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada déterminera votre contribution financière à un projet.

108 - Subventions de recherche et développement coopérative (y compris les subventions de partenariat de recherche MDN-CRSNG)

Géré par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada

http://www.nserc-crsng.gc.ca/Professors-Professeurs/RPP-PP/CRD-RDC_fra.asp

En collaborant avec une université, vous pourriez voir une partie des coûts de votre projet de recherche en sciences naturelles ou en génie payée. Pour être admissible, vous devez : déboursier au moins la moitié des coûts du projet; avoir un projet réalisable sur le plan scientifique et technique; posséder les compétences, avec l'aide de votre partenaire, vous permettant de mener le projet à terme; avoir un projet avantageux pour le Canada; et fournir de la formation aux étudiants d'université qui travaillent au projet.

*Les titres en rouge sont des programmes **canadiens** et ceux en bleu **québécois**.

N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous au 514.596.3311 poste 2386 ou hbc@camag.org

Il nous fera plaisir de vous orienter, de vous informer sur nos subventions sectorielles en cours ou à venir et de partager avec vous nos modèles de budgets ou de demandes !

109 - Programmes de recherche et occasions de collaboration en aérospatiale / Sciences des mesures / Technologie de l'information et des communications

Géré par le Conseil national de recherches Canada (CNRC)

Sélectionnez le secteur qui vous concerne ici : <https://www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/solutions/collaboration/index.html>

Soyez partenaires du CNRC et accédez à leur savoir-faire et à leurs équipements. Les collaborateurs du CNRC ont la chance de raccourcir leur calendrier de développement commercial, tandis qu'en se concentrant sur les applications industrielles, le CNRC discerne mieux l'orientation commerciale qu'il doit donner à ses activités de recherche et de développement technologique.

Groupe de R-D industrielle sur la fabrication additive par projection à froid

<https://www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/solutions/collaboration/csam.html>

Groupe de R-D industrielle des technologies de surface (Surftec)

<https://www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/solutions/collaboration/surftec.html>

Programme Réduction des risques de givrage en aéronautique

<https://www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/solutions/collaboration/rrga.html>

Programme Systèmes aériens civils sans pilote

https://www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/solutions/collaboration/aeriens_civils_sans_pilote.html

Programme Systèmes de défense aérienne

https://www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/solutions/collaboration/systemes_defense_aerienne.html

Programme Technologies de développement des produits aéronautiques

https://www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/solutions/collaboration/dev_produits_aeronautiques.html

Programme Travailler et voyager à bord d'un aéronef

<https://www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/solutions/collaboration/tva.html>

Programme Photonique quantique appliquée à la détection et à la sécurité

https://www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/solutions/collaboration/photonique_quantique.html

Programme Composants photoniques de pointe

https://www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/solutions/collaboration/cpp_index.html

Programme Électronique imprimable

https://www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/solutions/collaboration/ei_index.html

Programme Métrologie pour l'industrie et la société

https://www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/solutions/collaboration/sme_mis.html

Programme Science des mesures pour les technologies émergentes

https://www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/solutions/collaboration/sme_mte.html

Programme Soutien scientifique au système national de mesure

https://www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/solutions/collaboration/sme_ssnm.html

110 - Programme des Réseaux de Centres d'Excellence dirigés par l'entreprise (RCE-E)

Réseaux des centres d'excellence du Canada

http://www.nce-rce.gc.ca/Programs-Programmes/BLNCE-RCEE/Index_fra.asp

Le Programme des réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise (RCE-E) finance des réseaux de recherche collaboratifs d'envergure qui apportent un vaste éventail d'expertise en recherche pour résoudre des problèmes précis qu'un secteur industriel a cernés. Dirigés par un consortium sans but lucratif de partenaires industriels, les RCE-E favorisent l'innovation dans le secteur privé en combinant l'expertise universitaire et la motivation du secteur privé à résoudre des défis concrets. Les RCE-E accroissent les investissements du secteur privé dans la recherche canadienne, contribuent à la formation de chercheurs compétents, et accélèrent la transformation des idées du laboratoire en solutions requises par le secteur privé.

Exemple d'un réseau déjà créé :

[Le Groupement Aéronautique de Recherche et Développement en environnement – GARDN](#), Montréal, Québec (24 958 633 \$ pour 2009-2018)

111 - Financement – Manufacturier Innovant

Géré par Investissement Québec

<http://www.investquebec.com/quebec/fr/produits-financiers/manufacturiers-innovants/financement-manufacturier-innovant.html>

Obtenez rapidement un prêt d'Investissement Québec afin d'embaucher un expert et d'initier votre démarche d'innovation ou afin de commercialiser un produit innovant.

*Les titres en rouge sont des programmes **canadiens** et ceux en bleu **québécois**.

N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous au 514.596.3311 poste 2386 ou hbc@camag.org

Il nous fera plaisir de vous orienter, de vous informer sur nos subventions sectorielles en cours ou à venir et de partager avec vous nos modèles de budgets ou de demandes !

112 - Innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité (IDEES)

Géré par le ministère de la Défense Nationale

<https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/programmes/idees-defense.html>

Vidéo explicatif : <https://www.canada.ca/content/dam/dnd-mdn/videos/idees-teaser.mp4>

Vous avez l'âme d'un innovateur et vous avez des idées pour relever des défis particuliers dans les domaines de la défense et de la sécurité? Si c'est le cas, vous pourriez obtenir jusqu'à 200 000 \$ pendant une période maximale de six mois pour financer votre proposition et jouir de la possibilité de voir votre solution passer aux étapes de l'essai sur prototype et du développement des capacités. Chaque projet doit avoir au moins 50 % de contenu canadien.

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les 3 Ministères responsables des programmes québécois : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/changementsclimatiques/programmes.htm>

Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET)

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)

Transition Énergétique Québec (TEQ)

113 - Rabais à l'achat ou à la location lors de l'acquisition de véhicules électriques

Géré par Transition Énergétique Québec

<http://vehiculeselectriques.gouv.qc.ca/entreprises/rabais.asp>

Le Gouvernement du Québec offre un rabais à l'achat ou à la location aux entreprises du Québec qui souhaitent faire l'acquisition d'un véhicule électrique. Ce rabais peut aller jusqu'à 8 000 \$ pour un véhicule neuf.

114 - Projet pilote pour véhicules d'occasion

Géré par Transition Énergétique Québec

<http://vehiculeselectriques.gouv.qc.ca/entreprises/projet-pilote-occasion.asp>

Le Gouvernement du Québec a mis en place un projet pilote pour favoriser l'acquisition de véhicules électriques d'occasion. En faisant l'acquisition d'un véhicule entièrement électrique d'occasion admissible, vous pourriez obtenir un rabais gouvernemental pouvant aller jusqu'à 4 000 \$. Dans le cadre de ce projet pilote, 1000 rabais au maximum seront accordés d'ici le 31 mars 2019.

115 - Programme Branché au travail (Remboursement pour les bornes de recharge électrique en milieu de travail)

Géré par Transition Énergétique Québec

<http://vehiculeselectriques.gouv.qc.ca/entreprises/remboursement.asp>

Vous êtes une entreprise et vous envisagez l'installation de bornes de recharge pour permettre à vos employés de recharger leur véhicule électrique? L'aide financière accordée pour l'acquisition et l'installation de bornes de recharge en milieu de travail est égale à 50 % des dépenses admissibles jusqu'à un maximum de 5 000 \$ par connecteur (pour une borne munie d'un ou de plusieurs connecteurs) et 5 000 \$ par borne de recharge sans fil.

116 - Fonds pour dommages à l'environnement

Géré par Environnement et Changement climatique Canada

<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/financement-environnement/fonds-dommages.html>

Vous êtes incités à créer un partenariat avec une groupe admissible pour obtenir du financement qui peut couvrir jusqu'à 100 % des coûts admissibles d'un projet. Les projets doivent aborder au moins une des priorités du Fonds soit : la restauration des milieux naturels; l'amélioration de la qualité de l'environnement; la recherche en matière de dégâts causés à l'environnement et l'élaboration de solutions; l'éducation et la sensibilisation.

117 - Programme d'économie d'énergie dans l'industrie canadienne (PEEIC)

Géré par le PEEIC et Ressources naturelles Canada

<http://www.rncan.gc.ca/energie/efficacite/industrie/peeic/5154>

Aider votre organisation à réduire les coûts, à améliorer l'efficacité énergétique et à réduire les émissions de gaz à effet de serre causées par le secteur industriel.

118 - Programme ÉcoPerformance - Aide financière pour des projets d'efficacité énergétique et de conversion

Géré par Transition énergétique Québec

<http://www.transitionenergetique.gouv.qc.ca/clientele-affaires/ecoperformance/#.WvmveaQvyUk>

ÉcoPerformance vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre et la consommation énergétique des entreprises par le financement de projets ou de mesures liés à la consommation et à la production d'énergie, de même qu'à l'amélioration des procédés.

119 - Programme Systèmes industriels — Volet Projet sur mesure

Géré par Hydro-Québec

<http://www.hydroquebec.com/affaires/offres-programmes/systemes-industriels-volet-projets-sur-mesure.html>

Vous voulez réduire vos coûts d'exploitation et améliorer votre situation concurrentielle? Si c'est le cas, vous pourriez obtenir un appui financier pouvant aller jusqu'à 2 millions de dollars pour vos projets d'amélioration énergétique et de restructuration des installations de votre usine de production de biens. Le programme comprend 2 volets : modernisation; nouvelle usine, agrandissement ou ajout de chaînes de production.

*Les titres en rouge sont des programmes **canadiens** et ceux en bleu **québécois**.

N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous au 514.596.3311 poste 2386 ou hbc@camag.org

Il nous fera plaisir de vous orienter, de vous informer sur nos subventions sectorielles en cours ou à venir et de partager avec vous nos modèles de budgets ou de demandes !

120 - Programme Technoclimat

Géré par Transition énergétique Québec

<http://www.transitionenergetique.gouv.qc.ca/clientele-affaires/technoclimat/#.WvmuE6QvyUI>

Programme qui encourage le développement de nouvelles technologies ou de procédés innovateurs en matière d'efficacité énergétique, d'énergies émergentes et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

121 - Subventions (11) pour l'efficacité énergétique

Géré par Énergir

<https://www.energir.com/fr/affaires/subventions/efficacite-energetique/>

Énergir vous offre plusieurs subventions pour faciliter l'acquisition d'équipements à efficacité énergétique supérieure ou permettre l'implantation de mesures d'efficacité énergétique dans votre entreprise : Aérotherme, Chaudière, Chauffe-eau, Études de faisabilité, Hotte à débit variable, Infrarouge, Innovation, Mesures efficaces, Nouvelle construction efficace, Préchauffage solaire, Rénovations écoénergétiques.

122 - Le marché du carbone (SPEDE)

Géré par le Système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (SPEDE) et la Western Climate Initiative

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/changementsclimatiques/marche-carbone.asp>

Le marché du carbone vise les entreprises des secteurs de l'industrie et de l'électricité qui émettent 25 000 tonnes métriques en équivalent CO₂ ou plus par année qui doivent couvrir les émissions de GES attribuables à leurs activités, de même que les distributeurs de carburants et de combustibles fossiles qui doivent couvrir les émissions de GES relatives à la combustion de l'ensemble des produits qu'ils distribuent au Québec (essence, diesel, propane, gaz naturel et mazout de chauffage). Depuis le 1er janvier 2018, des entreprises qui émettent moins de 25 000 tonnes métriques en équivalent CO₂ par année peuvent, à certaines conditions, peuvent demander à être visées par le marché. Le marché du carbone peut devenir un outil de fiscalité verte intéressant qui permet à la fois de réduire les émissions de GES et de développer tout un secteur stratégique pour le développement économique.

123 - Projet Crédits Carbone pour les petites entreprises

Géré par les SADC (Société d'aide au développement des collectivités) et CAE (Centre d'aide aux entreprises)

<http://www.sadc-cae.ca/fr/communiques/159-lancement-du-projet-credits-carbone-pour-les-petites-entreprises>

Le projet *Crédit carbone aux petites entreprises* vise à donner accès à environ 150 petites entreprises en région au marché volontaire du carbone en leur permettant d'obtenir une reconnaissance et une récompense financière pour leurs efforts de réduction de gaz à effet de serre (GES).

124 - Défi pour une économie à faibles émissions de carbone

Géré par Environnement et ressources naturelles Canada

<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/fonds-economie-faibles-emissions-carbone/defi.html>

Vidéo explicatif : <https://youtu.be/rgeL8aSOOrd>

125 - Remise au point des systèmes mécaniques des bâtiments

Géré par Transition énergétique Québec (TEQ) en collaboration avec Énergir

<http://www.transitionenergetique.gouv.qc.ca/clientele-affaires/remise0/#.Wvmvo6QvyUk>

<https://www.energir.com/fr/affaires/subventions/efficacite-energetique/remise-au-point/>

Dans le but de soutenir les organisations désireuses d'entreprendre un projet de remise au point des systèmes mécaniques de bâtiments (souvent appelé recommissioning ou RCx), une aide financière est offerte

- 1) pour rembourser une partie des honoraires professionnels liés à la réalisation de la démarche RCx via le programme ÉcoPerformance volet Analyse (<http://www.transitionenergetique.gouv.qc.ca/clientele-affaires/ecoperformance/#.WvmveaQvyUk>)
- 2) pour rembourser 50% des coûts de la phase d'investigation, pouvant atteindre 25 000 \$. Une partie variable, qui couvre une portion des coûts liés à l'implantation des mesures, pouvant atteindre 25 000 \$. Une dernière partie fixe, qui couvre les frais rattachés aux suivis annuels requis par le programme, pouvant atteindre 4 000 \$ (<https://www.energir.com/fr/affaires/subventions/efficacite-energetique/remise-au-point/>)

126 - Programme ÉcoPerformance

Géré par Transition énergétique Québec (TEQ)

<http://www.transitionenergetique.gouv.qc.ca/clientele-affaires/ecoperformance/#.Wv2yggQvyUm>

ÉcoPerformance vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre et la consommation énergétique des entreprises par le financement de projets ou de mesures liés à la consommation et à la production d'énergie, de même qu'à l'amélioration des procédés. Deux volets sont disponibles : Analyse et Implantation. L'aide financière est de 50% des dépenses admissibles et un maximum alloué selon le type de consommateur.

MOTEURS DE RECHERCHE

Réseau Entreprise Canada : <http://www.entreprisescanada.ca/fra/programme/recherche/>

Services Québec - Entreprises : <http://www2.gouv.qc.ca/entreprises/portail/quebec/recherche?lang=fr&x=AideFinanciere>

Fundica : <http://www.fundica.com>